

Les Cahiers de **BISCHHEIM**



www.ville-bischheim.fr



QUARTIERS CENTRE ET OUEST

De nouvelles aires de jeux

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT DE

Joyeuses Fêtes





FORFAIT 4G - GESTION DE COMPTE - PAIEMENT SANS CONTACT

VOTRE BANQUE EST DÉJÀ DANS VOTRE MOBILE, **CHOISISSEZ VOTRE MOBILE DANS VOTRE BANQUE.**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BISCHHEIM
62, ROUTE DE BISCHWILLER - BP 75
67802 BISCHHEIM - TÉL. : 0 820 820 510*
COURRIEL : 01011@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 euro TTC/min

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.



S.R.I.
SCHMITT

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
SERVICE ENTRETIEN
REGULATION CHAUFFAGE
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65

GALLEGO SANITAIRE

Plomberie • Pompage • Canalisation
Débouchage de conduites • Nettoyage haute pression



BP 90041 - 67800 BISCHHEIM CEDEX
27, route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM
Tél. 03 88 81 13 87 - Fax 03 88 81 23 60

www.gallego-sanitaire.com
info@gallego-sanitaire.com

point S

TENUE DE ROUTE • LE SPÉCIALISTE

PNEUS METZGER

60 années d'expérience

- pneumatiques
- amortisseurs
- équilibrage
- vidange
- géométrie
- échappement
- freins
- climatisation

34 rue Faubourg-de-Pierre
67000 STRASOURG
Tél. 03 88 32 39 20

67 rue de la République - 67800 HOENHEIM
Tél. 03 88 33 21 96



MICHELIN

**Brasserie
à l'Aigle d'Or**

Propriétaire : M. et M^{me} ROCAS



**Ouvert tous les jours
de 6 h à 21 h
sauf dimanche après-midi**

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31



INFOS MUNICIPALES



- 6-7 • Conseil municipal : les principaux points en bref
- 8 • Aires de jeux : Cour des Waldteuel – Quartier Ouest
- 9 • La Matinale : État des lieux
- 10-13 • Dossier : Économies d'énergie
- 14 • Sécurité
- Viabilité hivernale
- 15 • Rendez-vous citoyen
- 16 • Brèves

EN VILLE



- 17 • Exposition
- Lauréats sportifs
- 18 • Commémoration guerre 14-18 : Un devoir de mémoire
- 19 • 70^e anniversaire de la libération de Strasbourg : dans l'ambiance de la libération
- 20-22 **BISCHHEIM EN IMAGES**

CULTURE



- 23 • Littérature : Un premier roman
- 24 • Concert : Un duo à suivre !
- 25 • Salle du Cercle : programme
- 26 • Cour des Boecklin : de décembre à janvier
- Ecole de danse : Au top pour le bal !
- 27 • Concerts dans la ville

SENIORS

- 28 • Solidaire avec les personnes âgées
- Informations : maintien à domicile

COMMERCES ET ÉCONOMIE



- 29 • Rencontre : Soirée des professionnels
- 30 • STEF Transport : Une bonne nouvelle
- 31 • Atelier JeuSer : Pour une intégration professionnelle
- 32 • Le Royal Gold
- Jeuxvideo.fr
- 33 • Union des Professionnels de Bischheim
- Trophée de l'environnement

34-36 INFOS ASSOCIATIONS

- 37 **TRIBUNES LIBRES**
- 38 **ÉTAT CIVIL**
- 39 **AGENDA**



> LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de leur secrétariat.

Jean-Louis Hoerlé

Maire - Vice-Président de la CUS
jl.hoerle@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 52

Hubert Drenss

1^{er} Adjoint au Maire - Développement économique, emploi et logement
h.drenss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64

Bernadette Gillot

2^e Adjointe au Maire - Éducation, petite enfance et affaires démographiques
b.gillot@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 81

Patrick Koch

3^e Adjoint au Maire - Travaux et environnement
Conseiller communautaire
p.koch@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 61

Nelly Kraemer

4^e Adjointe au Maire - Animation culturelle, événementiel et communication
n.kraemer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 72

Fabien Weiss

5^e Adjoint au Maire - Cohésion sociale, développement durable et prévention de la délinquance
f.weiss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64

Danielle Tischler

6^e Adjointe au Maire - Finances, marchés, informatique
d.tischler@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 74

Jean-Claude Kieffer

7^e Adjoint au Maire - Sport, jeunesse
jc.kieffer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 69

Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

Tél. : 03 88 20 83 83

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

 www.ville-bischheim.fr



> LES SERVICES MUNICIPAUX

| | |
|---|----------------|
| Direction générale des services | 03 88 20 83 52 |
| Affaires démographiques | 03 88 20 83 83 |
| Police municipale | 03 88 19 94 79 |
| Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) | 03 88 20 83 91 |
| Sport Animation Culture Jeunesse | 03 88 20 83 69 |
| Éducation | 03 88 20 83 81 |
| Urbanisme - Développement économique | 03 88 20 83 64 |
| Services Techniques | 03 88 20 83 61 |
| Point Info Culture | 03 88 33 36 68 |
| Bibliothèque | 03 88 81 49 47 |
| Communication | 03 88 20 83 73 |

l.lamard@ville-bischheim.fr

Les Cahiers de BISCHHEIM magazine de la ville de Bischheim

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly Kraemer - n.kraemer@ville-bischheim.fr

DIRECTION COMMUNICATION : Danielle Vispi - d.vispi@ville-bischheim.fr

RÉDACTRICE EN CHEF - COORDINATION : Laurence Lamard - l.lamard@ville-bischheim.fr

RÉDACTION : ont collaboré à ce numéro : Francine Edel et Sandrine Galland

CREATION MAQUETTE & MISE EN PAGE : Nicolas Target - n.target@ville-bischheim.fr

PHOTOS COUVERTURE : Nicolas Target

RÉGIE PUBLICITAIRE : mairie de Bischheim, service communication

IMPRESSION : Gyss Imprimeur - 67211 Obernai

TIRAGE : 11 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : novembre 2014



Traduction Jean-Claude Graeff

2013 mit dem Label „Agenda 21 Local France“ ausgezeichnet hat unsere Stadt den Weg der nachhaltigen Entwicklung eingeschlagen, er bedeutet eine Verbesserung unserer Lebensqualität und eines guten Zusammenlebens für jeden von uns. Diese Philosophie leitet unser sämtliches Handeln mit dem ständigen Bemühen um ein Gleichgewicht zwischen der wirtschaftlichen Effizienz, der sozialen Gerechtigkeit und der Erhaltung unserer Umwelt.

Zu einem Zeitpunkt zu dem Städte wie Bürger dem Zwang zu Einsparungen unterliegen, veranlasst uns die nachhaltige Entwicklung, unser Konsumverhalten zu überdenken, um die Verschwendung unserer Ressourcen zu vermeiden und unsere Ausgaben zu tragen.

Energie sparen ist für alle eine Notwendigkeit ja sogar ein wirtschaftlicher Zwang geworden. Um das zu erreichen, gibt es einfache und vernünftige Alltagsgesten mit sofortiger Wirkung. Andere fordern umfangreiche Investitionen, deren Ergebnisse erst langfristig sichtbar sein werden.

Im vorliegenden Dossier über die Energieeinsparungen können Sie feststellen, dass es für Eigentümer wie Mieter möglich ist, Hilfen und wertvolle Ratschläge zu beanspruchen, die es erlauben, die Kosten zu mindern. Die Verringerung der Ausgaben steht auch im Mittelpunkt unseres Handelns und wir sind bemüht, Lösungen zu finden, unsere Praktiken soweit wie möglich, insbesondere im Bereich der Strassenbeleuchtung, zu ändern.

Gut zusammenleben heisst auch Solidarität zeigen. Dieser Wille wird von unserem „Centre Communal d'Action Sociale“ in die Tat umgesetzt, indem es den Schwächeren hilft ihre Energieausgaben zu meistern.

Auch wenn diese Probleme unverkennbar sind, sollen sie Sie nicht daran hindern, die Feiertage zum Jahresende zu geniessen. Ich lade Sie ein, mit Ihren Familien und Freunden schöne Momente des Miteinanders und der Freundschaft zu geniessen, und wünsche Ihnen allen frohe Festtage.



Nicolas Target

Labellisée Agenda 21 Local France en 2013, notre ville s'est engagée sur la voie du développement durable, synonyme pour chacun d'entre nous d'une amélioration de notre qualité de vie et du bien vivre ensemble. Cette philosophie guide aujourd'hui chacune de nos actions avec la recherche constante d'un équilibre entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de notre environnement.

A l'heure où les communes, tout autant que les citoyens, sont dans l'obligation de faire des économies, la démarche du développement durable nous incite à repenser nos modes de consommation pour éviter le gaspillage de nos ressources et assumer nos dépenses.

“**Économiser l'énergie est devenue une nécessité**”

Économiser l'énergie est devenue une nécessité, voire une contrainte économique, qui s'impose à tous. Pour y parvenir, il existe des gestes simples, pleins de bon sens et à effet immédiat. D'autres demandent des investissements lourds dont les résultats seront visibles à plus long terme.

Comme vous le verrez dans notre dossier sur les économies d'énergie, il est possible pour les propriétaires comme pour les locataires de bénéficier d'aides et de conseils précieux pour réduire la facture. La diminution de la dépense est également au cœur de nos préoccupations et nous nous employons à trouver des solutions, à modifier nos modes de fonctionnement chaque fois que cela est possible, notamment en matière d'éclairage public.

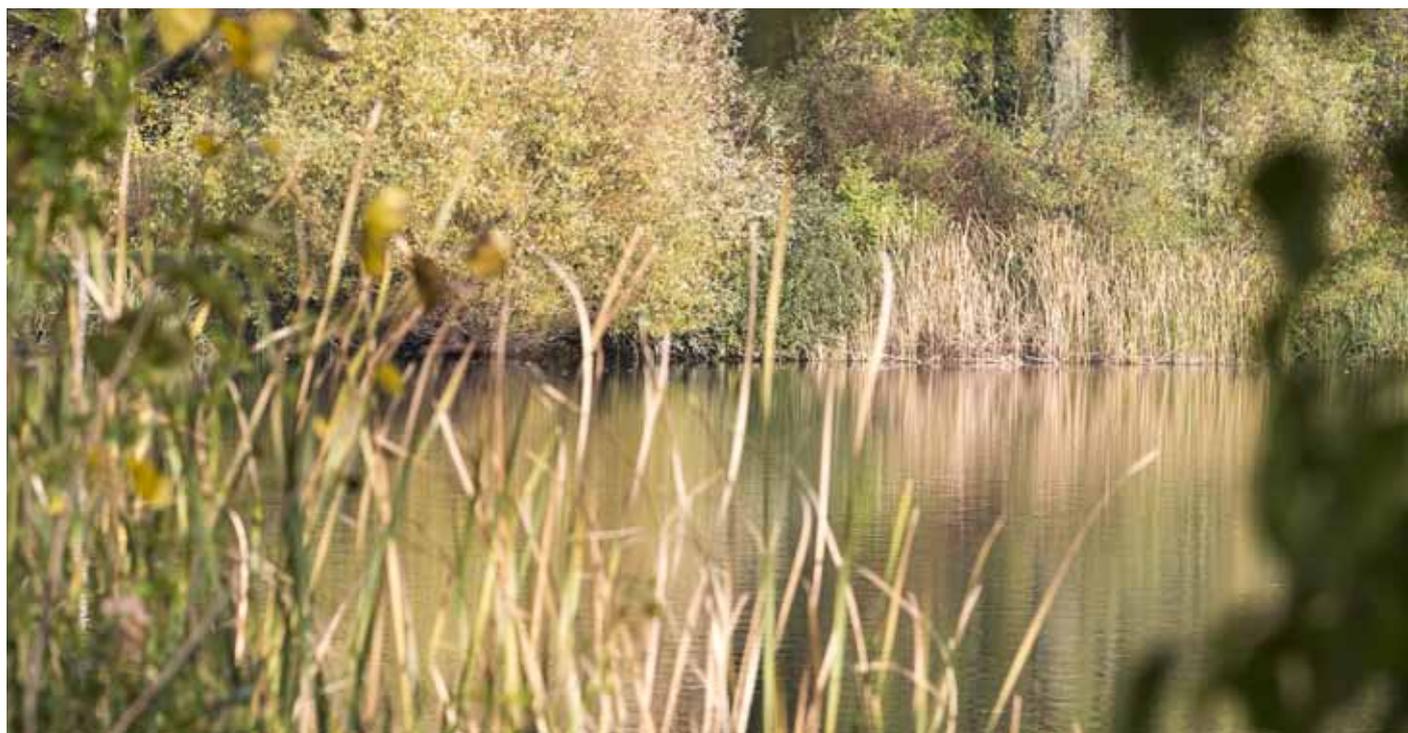
Bien vivre ensemble, c'est aussi faire preuve de solidarité. Une volonté mise en œuvre par notre Centre Communal d'Action Sociale qui accompagne les plus fragiles dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

Ces préoccupations, bien réelles, ne doivent pas vous empêcher de profiter pleinement des fêtes de fin d'année. Je vous invite à partager avec vos familles, vos amis, de beaux moments de convivialité et je vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes.

Jean-Louis HOERLÉ

Maire de Bischheim
Vice-Président de la CUS

Les principaux points en bref...



Nicolas Torguet

Séance du 25 septembre

PÔLE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET COHÉSION SOCIALE

Acquisition de parcelles rue André-Marie Ampère

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section 17 n°93, 95, 97 et 99, d'une superficie totale de 10,80 ares et situées rue André-Marie Ampère, pour un montant de 15 000 €.

Chasse communale

Le Conseil Municipal décide de reconduire le principe de l'intercommunalité de la chasse avec les communes de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim, définit le périmètre chassable, désigne Patrick Diebold et Patrick Koch comme représentants du Conseil Municipal à la Commission consultative intercommunale, décide de renoncer au produit de la chasse intercommunale.

PÔLE RESSOURCES

Fixation du nombre de représentants du personnel et de la collectivité au comité technique et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à cinq et un nombre égal de représentants suppléants

- de maintenir le paritarisme numérique au Comité technique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel,

- que le Comité technique recueille l'avis des représentants de la collectivité.

Garantie d'emprunt au profit des Amis de la Nature

Le Conseil Municipal accorde sa garantie à l'Union Touristique des Amis de la Nature de Bischheim pour le contrat de prêt de 23 000 € au taux fixe de 2,50 % sur 72 mois contracté auprès du Crédit Mutuel de Bischheim pour financer des travaux d'amélioration du refuge de Muckenbach et pour reprendre le solde d'un emprunt de 2006, lui-même garanti par la commune.

Projet de délibération du Conseil de Communauté / Avis de la ville de Bischheim.

Ajustement du programme "Projet sur l'Espace public de l'année 2014" (Voirie, signalisation, ouvrage d'art, eau et assainissement).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de délibération du Conseil de Communauté concernant l'ajustement du programme de l'année 2014, se rapportant à la Ville de Bischheim.

Rénovation du réseau des sous-préfectures – Information

Cette réforme se traduit notamment par la suppression de l'arrondissement de Strasbourg-Campagne fusionné avec

Strasbourg-Ville à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil Municipal prend acte de la réforme du réseau des sous-préfectures dans le Bas-Rhin.

PÔLE ENFANCE – ÉDUCATION – AFFAIRES DÉMOGRAPHIQUES

Modification du Budget

Dans le cadre de la réforme scolaire, de nouvelles activités pédagogiques seront proposées aux enfants des cycles 2 (CP/CE1) et cycle 3 (CE2/CM1/CM2) à compter du 2 octobre 2014, à raison d'1h30 hebdomadaire par cycle.

La ville, éligible à la dotation de solidarité urbaine " cible " bénéficiera de 90 € par élève.

Afin de pouvoir procéder aux écritures comptables liées à la mise en œuvre de cette réforme, il convient de procéder à la modification du budget.

Le Conseil Municipal approuve :

- l'inscription d'une recette de 40 000 € au chapitre 922-212 - article 7471 (dotation de l'Etat),
- l'inscription d'une dépense de fonctionnement de 40 000 € au chapitre 922 pour la mise en œuvre des rythmes scolaires 2014.

Motion

L'Alsace est profondément décentralisatrice, convaincue de la nécessité d'une gestion des affaires publiques au plus près des territoires et que la modernisation indispensable de notre Etat passe par le renforcement de la décentralisation. Forte de son expérience transfrontalière, elle s'inscrit dans la République et dans la construction européenne. Les enjeux de la décentralisation ce sont d'abord les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales et tout autant la clarification des compétences entre différents niveaux de collectivités.

Le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral voté par l'Assemblée Nationale propose aujourd'hui la fusion des régions et la suppression à terme des Conseils généraux. Dans ce schéma, l'Alsace est fusionnée avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Ce périmètre est inacceptable.

Conscient que le statu quo n'est pas possible, les Alsaciens souhaitent une collectivité unique mettant en commun les moyens du Conseil régional et des deux Conseils généraux avec une seule assemblée, un seul exécutif et un seul budget.

En ce sens, le Conseil Municipal de Bischheim demande :

- d'abandonner la création d'une grande région réunissant les territoires d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne et de maintenir à l'Alsace ses contours géographiques actuels,
- de créer en Alsace, dès le prochain renouvellement des assemblées, une collectivité territoriale unique issue des actuels départements ainsi que de la Région et dotée d'une capitale régionale : l'Eurométropole de Strasbourg,
- d'appliquer à cette Collectivité territoriale d'Alsace le mode de scrutin actuel avec un équilibre entre la représentation binominale sur la base des cantons existants et la représentation proportionnelle sur la base de listes paritaires,
- de prévoir l'élection des Conseillers d'Alsace aux mêmes dates que l'élection des Conseillers Régionaux,
- d'ouvrir un droit d'option pour les Départements limitrophes qui souhaiteraient, à terme, intégrer la nouvelle Région,
- d'inscrire les principes ci-dessus dans la loi de délimitation des régions.

La motion a été adoptée par 29 voix pour, 1 abstention et 2 contre.

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE COMMUNICATION

Rémunération des vacataires intervenant dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques (NAP)

Le Conseil Municipal décide :

- de charger Monsieur le Maire de procéder au recrutement des vacataires intervenant dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques,
- de spécifier que la personne recrutée ne travaillera qu'en cas de besoin et sur demande expresse de Monsieur le Maire,
- de préciser que la rémunération à la vacation interviendra, après service fait, selon les modalités suivantes : forfait pour une intervention et sa préparation entre 20 € net (SMIC horaire x 2,61) et 60 € net (SMIC horaire x 7,84), valeur au 1^{er} janvier 2014.

Subvention d'investissement à l'association Léo Lagrange

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention d'investissement de 4 452 € à l'association Léo Lagrange pour l'acquisition de matériel équipant la salle de musculation et le remplacement de son mini-bus.

Subvention au FC SOLEIL

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 30 000 € au FC Soleil pour la saison 2014/2015.

Subvention au CS MARS

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 15 000 € au CS Mars pour la saison 2014/2015.

Subvention au CS MARS – section féminine

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 15 000 € à la section féminine du CS Mars pour la saison 2014/2015.

Subvention d'investissement à l'association Les Amis de la Nature

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention d'investissement de 7 289 € à l'association Les Amis de la Nature pour divers travaux de rénovation et l'acquisition de matériel pour le refuge du Muckenbach.

Fourniture et distribution de gaz – Rapport d'activité 2013

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité annuel 2013 de Réseau GDS bénéficiaire de fourniture et de distribution de gaz naturel à Bischheim.

COIFFURE

FEMMES - HOMMES - ENFANTS

| | |
|---|----------------------|
| Coupe + Shampoing + Séchage | 12,00€ |
| Brushing + Shampoing | 12,00€ ^{TS} |
| Couleur + Shampoing + Séchage | 12,00€ ^{TS} |
| Mèches flash + Shampoing + Séchage | 12,00€ ^{TS} |
| Décoloration + Shampoing + Séchage | 12,00€ ^{TS} |
| Permanente + Shampoing + Séchage | 12,00€ ^{TS} |
| Mis en plis + Shampoing + Séchage | 12,00€ ^{TS} |
| Défrisage + Shampoing + Séchage | 12,00€ ^{TS} |
| Spray protecteur et réparateur pré-permanente | 6,00€ |
| Soin shampoing traitant et masque | 6,00€ |

*Taux sur cheveux courts

SANS RDV - NON-STOP

Du **mardi au vendredi** de 9h à 18h
et le **samedi** de 8h à 17h

Ouverture du salon d'Erstein le **lundi** de 14h à 18h

www.coiffure12.com

146 route du Polygone
67100 STRASBOURG
03 88 36 48 54

43 route de Dachstein
67120 MOLLSHEIM
03 88 16 22 38

1 avenue de Périgeux
67800 BISCHHEIM
03 88 50 47 11

4 rue du Gal de Gaulle
67150 ERSTEIN
03 88 37 14 52

SOIN BIEN-ÊTRE
shampoing traitant + masque
6,00€
OFFERT*

*Cadeau offert valable une fois par client et sur présentation de ce bon.

Rue de Vendenheim



Nicolas Target

Située non loin de l'école des Prunelliers, la nouvelle aire de jeux réalisée rue de Vendenheim répond à la demande des habitants qui avaient souhaité s'approprier un espace quelque peu délaissé à côté de l'Eglise St Michel.

Dédié à la petite enfance (3-6 ans), cet espace de 450 m² a été aménagé pour être accessible aux personnes handicapées et aux parents avec une poussette par la création de rampes (le terrain étant situé en contre-bas).

Les enfants pourront se défouler sur les structures d'évolution et les jeux à ressorts installés sur un sol amortissant réglementaire en gazon synthétique. Du mobilier urbain (bancs, poubelle,...) complète cet aménagement.

Autour de l'aire de jeux, le terrain a été engazonné et les arbres existants préservés. L'ensemble a été clôturé pour la sécurité des enfants.

Cour des Waldteufel

La réalisation des aires de jeux de la Cour des Waldteufel met un point final au chantier de rénovation de l'école Centre. En effet, les espaces verts ont été remaniés et leur usage modifié.

Sur cet espace de 1 100 m², une partie pédagogique de 400 m² avec un potager et des structures de jeux a été aménagée. Son usage est réservé aux élèves de l'école maternelle du Centre.

Square des Waldteufel

La seconde partie d'une superficie de 700 m² est un square public avec des jeux et du mobilier urbain qui sera accessible en dehors des heures d'ouverture de l'école.



Au premier plan, le square des Waldteufel qui sera ouvert au public en dehors des heures d'école.

Nicolas Target

ETS MEYER

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

18, rue Saint-Laurent
67800 BISCHHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
Télécopie 03 88 83 90 23
courriel : etsmeyer@orange.fr

Les Cahiers de
BISCHHEIM

sont tirés à 11 500 exemplaires
et distribués dans toutes
les boîtes aux lettres
de la commune.

Pour vos annonces
publicitaires :

03 88 20 83 69



Nicolas Target

État des lieux

Le 26 septembre, le maire Jean-Louis Hoerlé avait invité les élus de Bischheim et des villes voisines, les acteurs institutionnels et économiques avec lesquels la ville travaille tout au long de l'année pour une visite du ban communal.



Depuis 2012, Orange déploie la fibre à Bischheim où 75% des logements devraient pouvoir en bénéficier d'ici 2015.

La Matinale de Bischheim, organisée en deux temps, a tout d'abord permis de faire le point sur des politiques engagées par la ville et sur le développement de la fibre dans la commune.

Ainsi, l'Agenda 21 prévu pour 3 ans et labellisé Agenda 21 local France en décembre 2013, fera l'objet d'une évaluation en 2015 avant le lancement du second Agenda 21 que la ville souhaite élaborer.

Quelques semaines après la rentrée, cette Matinale fut l'occasion pour Bernadette Gillot, adjointe au maire chargée de l'Éducation, d'exposer les grandes lignes de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de présenter les nouvelles activités périscolaires (NAP) qui

seront proposées aux élèves des écoles élémentaires cette année.

65% des logements couverts

Un autre sujet, plus transparent mais qui intéresse nombre d'habitants : le déploiement de la fibre sur le territoire communal. « Lancés en mars 2012 par Orange à Bischheim, les travaux consistant à déployer la fibre sont actuellement entrés dans leur seconde phase et permettront progressivement de couvrir l'intégralité de la commune. Actuellement 65 % des logements peuvent en bénéficier, un chiffre qui passera à 75% mi-2015 » comme l'expliquait Maitena Labarère-Geyer, directrice régionale d'Orange. Si le maire Jean-Louis Hoerlé s'est dit satisfait de voir ses administrés

bénéficier de ce nouveau service ouvert à la concurrence, il n'a pas manqué de relayer les nombreuses demandes des entreprises de la ville « qui ont un réel besoin de cet apport technologique et qui souhaiteraient y avoir accès rapidement et à des conditions raisonnables car les abonnements proposés actuellement aux professionnels sont souvent prohibitifs pour une PME ». soulignait le premier magistrat.

Voûte Étoilée : inauguration en mars 2015

La seconde partie de cette Matinale a conduit les invités sur le terrain pour visiter les nouveaux ateliers de 1000 m² du château d'Angleterre, destinés à l'apprentissage des jeunes pensionnaires. La visite se poursuivait dans la zone d'activité Bischheim-Hoenheim où est implantée depuis le mois de juin l'entreprise Stef Transport (voir Cahiers page 30) qui déploie une activité de logistique de transit et de tri de denrées alimentaires. De retour au centre-ville, le maire et ses invités ont pu faire un état des lieux du chantier de restructuration et d'extension de la maison de retraite la Voûte Étoilée dont les travaux devraient s'achever en mars 2015 avant de terminer par la Cour des Waldteufel où les élèves des écoles maternelle, de danse et de musique ont pu faire leur rentrée dans leurs nouveaux locaux.



Des ateliers adaptés pour les jeunes du château d'Angleterre.

Économies d'énergies

La « transition énergétique » commence par les économies d'énergie. Alors que le nombre de concitoyens touchés par la précarité énergétique connaît une forte augmentation, la ville de Bischheim poursuit et amplifie son programme sur les économies d'énergie inscrit dans l'Agenda 21. Déploiement du dispositif de l'effacement diffus, montée en puissance du programme de lutte contre la précarité énergétique, efforts de communication auprès des propriétaires sur les aides financières... Les services de la ville utilisent tous les leviers à leur disposition pour contribuer à diminuer notre dépendance aux énergies fossiles.

Lutte contre la précarité énergétique : action !

Depuis le mois de février et en partenariat avec ES Energies Strasbourg, la ville met en œuvre une action destinée aux bischheimois rencontrant des difficultés pour payer leurs factures d'énergie.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bischheim invite chaque mois les habitants menacés par une coupure d'énergie en raison de retards de paiement à un atelier de sensibilisation aux gestes permettant d'économiser l'énergie.

Décryptage de la facture, information sur les tarifs dits « sociaux », sur les « heures creuses / heures pleines », échanges de bonnes pratiques au quotidien... : chaque mois, dix à douze personnes répondent à cette invitation. Chacun peut, s'il le souhaite, évoquer sa situation particulière

et prendre rendez-vous pour régler une situation délicate.

La référente Solidarité d'ES Energies Strasbourg anime cet atelier, en partenariat avec les agents du CCAS. Ce dernier offre à chaque participant un « chèque énergie » en fin d'atelier, à valoir auprès d'Electricité de Strasbourg pour contribuer au règlement d'une facture. Un « kit éco-gestes » est également offert par la ville, permettant d'appliquer certaines astuces vues en réunion.

Des accords pour étaler les paiements

Depuis février, 45 personnes ont bénéficié de ces informations collectives. Un chiffre qui ne reflète pas, bien sûr, le nombre réel de citoyens concernés* : « Nous invitons chaque mois plus d'une cinquantaine de personnes, il est vrai que le taux de réponse peut sembler faible », remarque Christiane Dutter, responsable du service social du CCAS. « Mais derrière ce chiffre, il y a 45 familles qui ont pris leur situation en main, dont les ¾ ne seraient pas venues spontanément nous voir sans cette opération ».

Autre point positif : grâce au partenariat avec la cellule Solidarité d'ES Energies Strasbourg, des échéanciers ont pu être négociés bien au-delà des délais habituellement consentis pour le

règlement des factures en souffrance.

Enfin, certains habitants découvrent que leur situation leur donne droit au tarif spécial de solidarité, et le CCAS les aide à constituer le dossier.

De l'avis des participants, ces ateliers permettent non seulement de (re) découvrir des gestes simples pour limiter sa consommation d'énergie mais aussi de rompre dans certains cas l'isolement généré par les difficultés financières.

Simplifier l'information pour les propriétaires

Côté mairie, les échanges donnent souvent l'occasion de repérer des immeubles nécessitant des travaux de rénovation énergétique. Une deuxième facette du programme municipal consiste en effet à démarcher les propriétaires concernés pour les informer sur les conseils techniques et les aides financières dont ils peuvent bénéficier dans le cadre d'une rénovation énergétique de leur patrimoine immobilier.

En complément, la ville sollicitera à nouveau les services de l'association Alter Alsace Energies cet hiver pour organiser des balades thermographiques sur mesure, suivies de conseils pour les propriétaires désireux de mener des travaux dans leur logement.



Qu'est-ce que la transition énergétique ?

La transition énergétique consiste à passer progressivement d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) à une société plus sobre en énergie et ayant faiblement recours aux énergies fossiles. Un tel changement suppose de travailler à la fois sur les économies d'énergie et sur l'accroissement de la part des énergies renouvelables : énergies solaire, éolienne, hydraulique, géothermique ou encore issues de la biomasse (par exemple le bois ou la biométhanisation des déchets).



Le kit remis aux participants comprend : une multiprise à interrupteur, un thermomètre, du joint pour isoler les fenêtres, un sablier pour la douche (histoire de contrôler sa consommation d'eau chaude), un économiseur d'eau pour robinet, une ampoule basse consommation.

BALADES THERMOGRAPHIQUES

A vous de choisir le parcours !



Visualisez sur VOTRE façade les éventuelles pertes d'énergie au cours des balades thermographiques.

Sandrine Galland

Cet hiver, deux déambulations avec caméra thermographique seront organisées avec le concours de l'Espace Info Energie de Strasbourg. Vous souhaitez que le circuit passe devant votre logement pour visualiser d'éventuelles pertes de chaleur ? Inscrivez-vous au 03 88 18 01 49 ou par mail : s.galland@ville-bischheim.fr

Les professionnels mis à contribution

Le troisième axe du programme de lutte contre la précarité énergétique sera mis en œuvre dès janvier prochain : solliciter la collaboration des professionnels - agences immobilières, syndicats de copropriétés - pour relayer ces informations auprès de leurs clients.

« Notre façon de consommer l'énergie aujourd'hui – et même de la gaspiller ! - appauvrit la planète », rappelle Fabien Weiss, adjoint au développement durable et à la cohésion sociale. « Mais cela appauvrit

aussi les plus fragiles d'entre nous : devenant rare, l'énergie est de plus en plus chère, donc de moins en moins accessible. Au-delà des enjeux mondiaux, européens, nationaux, etc, notre collectivité s'efforce d'agir avec ses moyens, notamment pour soutenir ceux de nos concitoyens qui ne peuvent plus se chauffer. Parce que le développement durable, c'est aussi être attentif au bien-être ou au mal-être de chacun. »

*20% des français peinent à régler leur facture d'énergie selon le rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique paru le mois dernier.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

FAITES VÉRIFIER ET ENTREtenir
*une fois par an
*avant chaque hiver
*vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RESPECTEZ
le mode d'emploi
des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

AÉREZ
au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

Économies d'énergie et sécurité

En entretenant votre chaudière et en la faisant vérifier par un professionnel, une fois par an, vous pourrez économiser de 8 à 12% sur votre facture d'énergie selon l'ADEME et vous pourrez augmenter sa durée de vie moyenne de 2 à 3 fois.

Parfois négligé, l'entretien d'une chaudière individuelle au gaz ou au fioul est pourtant obligatoire et sous la responsabilité de l'occupant du logement, locataire ou propriétaire.

Et en dehors des économies potentielles, il en va surtout de la sécurité des occupants du logement car une mauvaise combustion peut vous exposer à une intoxication au monoxyde de carbone.

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il touche chaque année plus d'un million de foyers,

causant une centaine de décès. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence, etc.

Effets sur la santé

Le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Moyens de prévention

Quelques gestes simples permettent d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone :

- une vérification annuelle des installations par un professionnel : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération ;
- une aération quotidienne des bâtiments.
- un ramonage mécanique des conduits et cheminées au moins une fois par an.

Bilan de l'effacement diffus à Bischheim

Entre juin et fin octobre, dans le cadre d'une convention signée avec la ville, la société Voltalis a installé chez les bischheimois volontaires un dispositif qui permet d'économiser l'électricité. Bilan du déploiement.



Voltalis

L'effacement diffus, c'est ce dispositif qui permet d'effectuer à distance de micro-coupures sur les appareils de chauffage quand la demande d'électricité sur le territoire national dépasse la capacité de production (voir les Cahiers de Bischheim d'avril 2014).

Sept bâtiments municipaux équipés

En septembre, trois nouveaux bâtiments municipaux ont été équipés : le Centre Communal d'Action Sociale, les bâtiments abritant les directions de l'Éducation et l'Accueil de la mairie. Les 7 bâtiments « *tout électrique* » appartenant à la commune sont désormais dotés du dispositif.

Le déploiement chez les bischheimois s'est effectué en trois vagues : quartier Ouest,

puis centre-ville et pour finir les quartiers Est en septembre et octobre.

D'après les estimations, le potentiel sur la commune était de 2072 logements chauffés à l'électricité.

Pour chaque foyer ayant fait la demande, un technicien de Voltalis a vérifié si les conditions techniques permettait l'installation (dans certains cas, notamment le manque de place dans le tableau électrique, le logement ne peut pas être équipé).

Bilan définitif dans un an

Mi-novembre, 200 logements avaient pu bénéficier du dispositif, soit 10% des foyers « *tout électrique* ». Un résultat supérieur au seuil attendu par Voltalis, qui table sur 8,5% minimum, comme ce fut le cas à

Économiser l'énergie : une nécessité pour tous



Fabien Weiss, adjoint au Développement durable et à la Cohésion sociale

« *L'effacement diffus est l'un des multiples leviers que nous pouvons actionner pour économiser l'énergie. La commune devra par ailleurs investir lourdement dans les années qui viennent pour améliorer la performance énergétique des bâtiments municipaux. Cependant, gardons toujours à l'esprit que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières : un geste simple de chacun, à sa modeste échelle, pourra faire la différence si nous sommes des millions à le faire...* »

Illkirch en 2013. La convention avec la ville de Bischheim courant encore sur deux ans, il est toujours temps de demander à être équipé en appelant au 03 54 68 09 45 ou par mail : contact@voltalis.com.

Que vous soyez locataire ou propriétaire, l'installation (et l'éventuel retrait ultérieur) est entièrement gratuite. D'ici un an, un bilan des économies d'électricité effectivement réalisées grâce au dispositif pourra être effectué.



La modification de l'éclairage public est souvent réalisée de façon empirique comme ici, rue des Orfèvres, à l'occasion de travaux dans la rue.

Éclairage public : un nouveau modèle plus économique

La ville s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une nouvelle politique en matière d'éclairage public avec un triple objectif :

Réduire la pollution lumineuse en éclairant juste

Le but d'un lampadaire est en effet d'éclairer uniquement la voirie publique (chaussée et trottoir) et non d'offrir un éclairage d'ambiance (type boule). Dans cette perspective, les nouveaux lampadaires sont équipés de dispositifs réfléchissants, empêchant de renvoyer la lumière vers le ciel et limitant aussi l'éclairage des façades.

Réduction de la consommation

Les nouvelles technologies led permettent de diviser la consommation par deux et

ont l'avantage d'améliorer l'éclairage de la chaussée qui est l'objectif premier de l'éclairage public.

Respect de la biodiversité

Des études ont en effet montré que la lumière artificielle nocturne, dissipée dans l'environnement, pouvait avoir des conséquences sur les écosystèmes comme la rupture de l'alternance jour-nuit essentielle à la vie, la modification du système proie-prédateur, la perturbation des cycles de reproduction, la perturbation des migrations, etc.

Ce nouveau type d'éclairage peut avoir des effets trompeurs sur le ressenti des usagers quant à l'intensité de la luminosité qu'il dispense. En fait, la lumière n'est pas moins vive. Elle est seulement mieux dirigée pour une meilleure adéquation avec l'objectif recherché.

Aides financières pour rénover votre logement

Dans le maquis d'informations sur les aides, comment s'y retrouver ? Voici les grandes catégories d'aides existantes.



Le crédit d'impôt « transition énergétique » est le nouveau nom du crédit d'impôt « développement durable ». Il s'applique aussi bien en logement individuel qu'en logement collectif, il s'adresse à tout contribuable, imposable ou pas, propriétaire ou locataire. Il permet de déduire de l'impôt sur le revenu 30% des dépenses d'équipements occasionnées lors de travaux d'amélioration énergétique réalisés dans l'habitation principale. Si le montant du crédit d'impôt dépasse celui de l'impôt dû, l'excédent est remboursé au ménage. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

Les aides de la Région Alsace aux particuliers sont ciblées sur la visite énergétique, la rénovation BBC des maisons individuelles et les énergies renouvelables (bois énergie et solaire thermique ou photovoltaïque). Ces aides s'inscrivent dans le cadre du programme energievie.info.

La Région et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont noué par ailleurs un

partenariat avec quatre grands réseaux bancaires pour vous aider à financer les travaux importants sur des durées longues.

Les aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), complétées par la CUS, s'adressent aux propriétaires occupants sous conditions de ressources, et aux propriétaires bailleurs en contrepartie de l'engagement de pratiquer des loyers modérés pendant 9 ans.

La « prime de rénovation énergétique » de 1 350 € est accordée par l'État jusqu'au 31 décembre 2015 aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources et pour certaines catégories de travaux.



L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) permet de financer la rénovation énergétique de votre logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Il concerne aussi bien les logements individuels que les copropriétés, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur. Il est sans condition de ressources.

L'ADEME peut participer au financement d'un bilan thermique, à l'installation collective d'un chauffe-eau solaire, d'une chaudière à bois, d'une pompe à chaleur géothermique ou à un raccordement à un réseau de chaleur pour les copropriétés privées.

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est une mesure qui oblige les vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid, essence et fioul domestique) à réaliser ou à faire réaliser des économies d'énergie chez les consommateurs. Certaines de ces entreprises peuvent vous accorder des prêts bonifiés, des primes, voire des bons d'achat dans leurs enseignes pour financer des travaux d'amélioration énergétique. En échange, vous signez l'attestation qui leur permet de récupérer les CEE correspondants.



La contribution du locataire aux travaux d'économies d'énergie est également possible dans un cadre très précis défini par la loi.

Pour construire votre projet et définir les aides auxquelles vous pouvez prétendre, votre première démarche est de prendre rendez-vous avec l'Espace Info Énergies de Strasbourg. Il s'agit d'un service public financé par l'ADEME, neutre, gratuit et objectif. Les conseillers vous apportent des conseils techniques et vous orientent vers les dispositifs de financement adaptés à votre cas.



Votre Espace Info Énergies : Alter Alsace Énergie, 1 boulevard de Nancy à Strasbourg
Tél. : 03 88 23 33 90 – eie67@alteralsace.org

L'énergie et vous : une foule d'infos en 3 clics

Vous trouverez sur le site de la Ville de nombreuses informations concernant les éco-gestes en matière d'énergie, ainsi que des conseils et liens utiles pour réaliser vos travaux d'économies d'énergie : www.ville-bischheim.fr, Vivre la ville / Développement durable / J'agis au quotidien.

Les acteurs du déneigement

Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, les services techniques de la Communauté Urbaine de Strasbourg et ceux des 28 communes qui la composent sont prêts à intervenir en cas de chute de neige.



Nicolas Target

Plan de viabilité hivernale

Le déneigement des voiries est une compétence de la CUS qui intervient dans les communes selon un plan de viabilité hivernale dont la priorité est de rendre praticable les grands axes de circulation dans la commune et par la suite sur l'ensemble du réseau routier restant. Deux agents des services techniques de la ville de Bischheim viennent en renfort des services communautaires.

Si tout est mis en œuvre pour faciliter la circulation des habitants, il est utile de rappeler que selon l'intensité du phénomène météorologique et compte tenu de l'augmentation du trafic routier, les interventions des services s'avèrent parfois délicates et l'efficacité des moyens mis en œuvre peut en être diminuée.

Déneigement et civisme : mieux vivre ensemble

Concernant le déneigement des trottoirs, il appartient à chacun de respecter l'arrêté municipal en vigueur, à savoir que les propriétaires ou locataires principaux sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige sur le trottoir, devant leur immeuble, sur une largeur de 2 mètres, et de l'entasser de telle façon que les bouches d'incendie ainsi que les caniveaux et les puisards des rues restent dégagés.

En cas de verglas, et pour prévenir tout accident, les propriétaires ou locataires principaux doivent répandre du sel ou du sable sur toute la largeur du trottoir, ou dans les cas où il n'y a pas de trottoir, sur une largeur de 2 mètres de chaussée devant les maisons.

La ville assume sa part de la viabilité

hivernale devant l'ensemble des bâtiments et des infrastructures publics.

Solidarité

Des règles qui font appel au civisme de chacun pour que les chemins que nous empruntons chaque jour soient praticables et sans danger. Et si votre voisin n'est pas en mesure de remplir cette obligation, n'hésitez pas à lui proposer votre aide ! Un geste solidaire pour le bien de tous.

Informations en temps réel

Vous pouvez vous renseigner sur la praticabilité du réseau sur www.carto.strasbourg.eu.



Retrouvez toutes les infos sur le site de la ville www.ville-bischheim.fr



Nicolas Target

Vidéo-protection

Depuis très longtemps et à plusieurs reprises, les habitants du quartier Ouest ont manifesté leur inquiétude quant aux nuisances générées par des rassemblements sur le parking de l'Église Christ-Roi, rue de Reichstett. Pour répondre à leur attente, une caméra de surveillance a été installée et vient compléter le dispositif des contrôles effectués par la police.

« La Communauté Urbaine de Strasbourg a répondu favorablement à notre demande avec l'installation de cette caméra supplémentaire à Bischheim qui est opérationnelle depuis le mois de septembre.

Elle est reliée au Centre de Supervision de la CUS, constitué d'opérateurs assermentés. C'est un instrument complémentaire qui contribuera à redonner à ces lieux la quiétude nécessaire » explique le maire de Bischheim, Jean-Louis Hoerlé.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement



Qui ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout

examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité public (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...).

Comment ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- A la mairie au service des affaires démographiques

Se présenter soi-même ou en cas

d'empêchement, effectuer la démarche par l'intermédiaire de son représentant légal avec une pièce d'identité et le livret de famille.

- Par internet

Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr.

Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Allez dans la rubrique « *catalogue des services* », cliquez sur « *les démarches* » puis, dans la zone « *recherche* » tapez « *recensement citoyen en ligne* ».

Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.



www.defense.gouv.fr/jdc ou www.ville-de-bischheim.fr (rubrique vos démarches)

Pour voter en 2015, s'inscrire en 2014



Nicolas Barget

Les français seront appelés aux urnes à deux reprises en 2015 :

22 et 29 mars : élections départementales

En décembre : élections régionales

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter en 2015 à Bischheim, vous devez vous inscrire au plus tard le 31 décembre 2014 sur la liste électorale de la commune.

Les demandes d'inscription sont reçues jusqu'au dernier jour de l'année aux

heures d'ouverture de la mairie.

Une permanence sera assurée le 31/12/2014 entre 14 h et 16 h.

Toute personne intéressée devra se munir :

- de sa carte nationale d'identité ou de son passeport,

- d'un justificatif de domicile récent (facture de gaz, téléphone, électricité...).

Même en cas de changement d'adresse dans Bischheim, signalez-le afin d'éviter une éventuelle radiation.

Recensement de la population en 2015



Depuis janvier 2004, le recensement traditionnel est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles menées par l'INSEE. Dans les communes de plus de 10 000 habitants comme Bischheim, seul un échantillon de 8% de la population est concerné chaque année. Vous en serez informé par un courrier de la mairie.

Entre le 15 janvier et le 21 février 2015, un agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore, signée par Monsieur le Maire, se présentera à votre domicile et vous remettra les questionnaires. Votre réponse est importante. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 17 juin 1951, c'est également une obligation. Tous les résultats du recensement sont disponibles sur www.insee.fr

COMMUNE NATURE

Confirmation



Décernée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse en 2012, le label « deux libellules » synonyme de réduction des produits phytosanitaires a été confirmé pour la ville de Bischheim. Bien engagée dans une démarche de développement durable, la ville de Bischheim a déjà réduit de 70% l'usage de ces produits jugés dangereux pour notre nappe phréatique.

MARCHÉ DE BISCHHEIM

Fêtes de fin d'année

Le 26 décembre étant un jour férié en Alsace, le dernier marché de l'année à Bischheim se tiendra le 19 décembre. Les commerçants non sédentaires seront de retour le vendredi 2 janvier.

Paniers fermiers : et de deux !



Christian Creuz

À la vue du succès du point République et à la demande de plusieurs habitants, la mairie a décidé de créer un second point de livraison de paniers fermiers sur la partie ouest de la commune : à compter de ce mois-ci, vous pourrez retrouver la camionnette de la ferme Herrmann tous les jeudis de 16h à 18h au bout de la rue de Reichstett, juste à côté de l'école Lauchacker, sur l'esplanade devant l'église Christ Roi.

Pour commander votre premier panier, deux possibilités :

- vous rendre sur place le jour indiqué pour vous inscrire

- envoyer un mail à l'adresse paniers.herrmann@gmail.com, en précisant votre nom + la mention « Jeudi, Ecole Lauchacker, Bischheim ».

Une fois inscrit, vous recevez chaque semaine un mail avec le contenu du panier. Si vous êtes intéressé, vous confirmez, sinon, vous attendez simplement le mail de la semaine suivante.



www.ville-bischheim.fr / Vivre la ville / Développement durable / Actions et projets en cours

PERMANENCES EN MAIRIE

Consultations gratuites



Nicolas Tager

Conciliateur de justice : M. Jean-Claude Walz

Le conciliateur de justice Jean-Claude Walz tiendra ses prochaines permanences les **mardis 2 décembre, 6 janvier et 3 février de 9h à 11h** au rez-de-chaussée de la mairie.

Pour le rencontrer, veuillez-vous inscrire à l'accueil ou par téléphone au 03 88 20 83 83.

Avocat : Maître Zolty

Maître Zolty tiendra ses prochaines consultations les **jeudis 4 et 18 décembre et le 8 janvier de 17h30 à 19h**.

Avocat au barreau de Strasbourg, vous pouvez le consulter pour toute question d'ordre juridique au rez-de-chaussée de la mairie. Sans rendez-vous.

Commissions extra-municipales

- Commission de la cohésion sociale et du développement durable
- Commission de l'environnement et du cadre de vie
- Commission de l'animation culturelle et de l'événementiel
- Commission du sport, jeunesse
- Commission du développement économique et de l'emploi

Toute personne intéressée pour participer aux travaux de l'une ou de plusieurs de ces commissions extra-municipales peut le faire en s'inscrivant auprès du secrétariat de la Direction Générale de la mairie.

Renseignement et inscription :
Sylviane Claudel au 03 88 20 83 52

Avec Albert Huber

En octobre, Albert Huber, qui fut enseignant, a repris son bâton de pèlerin pour « enseigner » l'art de la photo à une dizaine de classes de l'école élémentaire des Prunelliers dans le cadre de son exposition « Qu'est l'Homme pour que tu te soucies de lui ? ».



Nicolas Target

Une visite guidée de l'exposition avec l'auteur des photos : Albert Huber.

L'exposition du photographe Albert Huber a animé 5 lieux de la ville du 1^{er} juin au 15 octobre. Si chacun pouvait voyager à sa guise en découvrant l'exposition au gré d'une promenade ou en passant chaque jour devant l'un des sites, les élèves de l'école des Prunelliers

(qui fait partie du Pôle image dans le cadre du Réseau de Réussite Scolaire) ont eu l'avantage de profiter d'une visite guidée.

Des élèves intrigués

Le jeudi 9 octobre, c'est une classe de CM2 et de CLIS (Classe pour l'inclusion scolaire) qui

avaient rendez-vous dans la Cour de l'Hôtel de ville avec le photographe pour une petite excursion dans les rues. Albert Huber s'est fait une joie de leur livrer les secrets de ses prises de vues et de répondre aux questions des élèves parfois très intrigués par une photo comme celle où l'on voit des lapins suspendus à des crochets sur le marché de Bischheim. Et Albert Huber de leur raconter ce temps révolu où l'éleveur venait avec ses lapins au marché et les tuait sur place pour les vendre. Intrigués aussi par les sujets photographiés à travers le monde : « *les connaissiez-vous ? Leur avez-vous parlé ? Quelle est leur histoire ?* » autant de questions auxquelles le photographe s'est fait un plaisir de répondre.

D'autres classes ont ainsi eu droit à une visite de l'exposition avec son auteur. Quant aux élèves de CP et de CE1, c'est sur la base d'un montage photo présenté dans leur classe que les élèves ont pu s'entretenir avec Albert Huber.

Lauréats sportifs

Le 23 septembre, les lauréats sportifs de la saison 2012/2013 étaient réunis à la salle des Fêtes du Cheval Blanc pour la traditionnelle remise des récompenses.

Organisée habituellement en février, cette cérémonie des lauréats sportifs avait été reportée en raison des élections municipales du mois de mars. C'était en quelque sorte une session de rattrapage pour les sportifs des treize clubs récompensés car même si leurs performances dataient de la saison 2012/2013, la ville, par la voie de son adjoint au sport Jean-Claude Kieffer, tenait à les féliciter et à les encourager. Ce sont les danseurs de Hip Hop du groupe bischheimois « *Idem* » qui ouvraient le bal avec une chorégraphie enlevée, avant de laisser place à la remise des diplômes par les élus à chacun des lauréats et d'un sac de sport offert par la ville.

Les lauréats de la saison 2013/2014 seront invités à la prochaine cérémonie qui se déroulera en février 2015.



Retrouvez les photos de la cérémonie sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr



Nicolas Target

Un devoir de mémoire

Du 3 au 14 novembre, la ville de Bischheim a pris part aux commémorations nationales et internationales du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale avec des expositions, des spectacles, des films. Point d'orgue de ces manifestations, le spectacle «1913-14 l'engrenage» qui a plongé les spectateurs dans l'atmosphère particulière des mois qui précèdent cette grande guerre.



Patrick Poivre d'Arvor est venu raconter l'engrenage qui mènera au premier conflit mondial.

C'est le pianiste virtuose Hugues Leclère qui a conçu ce spectacle mêlant différents modes d'expression. Des films et des photos d'époque de ce Paris insouciant « qui s'amuse » aux images chocs des soldats dans la boue des champs de bataille illustrent les articles de presse, les lettres ou discours qui retracent la genèse du conflit. Patrick Poivre d'Arvor incarne Guillaume Apollinaire, poète et éditorialiste, qui assiste, impuissant à la montée de la folie destructrice en Europe.

Des guerres balkaniques à l'envolée des budgets militaires dans nombre de pays européens aux tensions entre Vienne et Belgrade, le spectacle retrace avec réalisme ces mois décisifs qui mèneront à l'inéluctable. Les pièces jouées au piano

par Hugues Leclère (Busoni, Satie, Fauré, Debussy,...) traduisent superbement l'ambiance qui règne en Europe avant et pendant le conflit, accentuant l'atmosphère étouffante suggérée par les images et les textes.

Devant « cette leçon d'histoire », la salle est totalement silencieuse, prenant ainsi part au devoir de mémoire de « tous ceux qui font que nous sommes aujourd'hui des hommes et des femmes libres » rappelait Patrick Poivre d'Arvor qui, avec le pianiste Hugues Leclère, contribue dans de nombreuses villes de France à entretenir le souvenir des souffrances subies par des milliers d'hommes et de femmes, dans un passé pas si lointain.



Une atmosphère d'avant-guerre racontée en musique par Hugues Leclère.



Patrick Poivre d'Arvor s'est prêté en toute simplicité à une séance de dédicace.

N° 190.190.87.220

LS Funéraires
POMPES FUNEBRES
MONUMENTS FUNERAIRES

www.ls-funeraires.fr

BISCHHEIM
46 rue du Passage (face au cimetière)
03 88 62 99 80

STRASBOURG ROBERTSAU
1 rue Auguste Himly (près cimetière nord)
03 88 31 43 01

OSTWALD
24 rue du Maréchal Foch
03 88 55 50 56

RITTERSHOFFEN
59 rue Principale
03 88 05 09 34

VENDENHEIM
35 rue du Général Leclerc
03 89 96 10 59

Nous assurons :

- Tous les travaux de cimetière
- L'organisation complète des obsèques
- La crémation
- L'inhumation
- Les caveaux
- Le contrat obsèques
- Toutes les démarches administratives

**Permanence : 7j/7
24h/24**
au **03 88 83 93 63**

LUSTIG SARL
25 rue du Lion
67800 HOENHEIM
03 88 83 93 63



Nicolas Target

Dans l'ambiance de la libération

Le 22 novembre, le convoi de 43 véhicules retraçant la fin du trajet de la 2^e DB vers Strasbourg dans le cadre du 70^e anniversaire de la libération de la capitale alsacienne est passé par Bischheim où un hommage a été rendu aux agents SNCF tués par faits de guerre et à l'ensemble des résistants.

Partie d'Eckbolsheim pour rejoindre Strasbourg, la colonne de véhicules militaires a attiré la foule sur son passage comme à Bischheim où jeunes et moins jeunes sont venus saluer « les libérateurs » dans une ambiance jazzy impulsée par les musiciens du Big Band Bischheim. Alfred, 80 ans et le sourire aux lèvres, ne voulait pas rater ça : « je reviens les voir. La 1^{ère} fois j'avais 10 ans et je n'ai jamais oublié cette journée ».

Mené par deux tractions des Forces Françaises de l'Intérieur, le convoi avait de quoi alimenter le souvenir des plus âgés avec des véhicules de l'époque où avaient pris place, entre autres, un sosie du Général Leclerc, des vétérans de la 2^e DB, des jeunes filles en costumes alsaciens. Plus surprenant, des étudiants allemands en uniforme américain au volant d'une jeep de l'US Navy : « on est venus en amis pour fêter les 70 ans de paix entre nos deux pays ».

La colonne militaire a fait une halte devant le Technicentre SNCF où le maire Jean-Louis Hoerlé a rendu hommage « aux cheminots résistants et à tous les hommes et les femmes, héros et martyrs, de ce conflit » avant de déposer une gerbe et de se recueillir devant la stèle du souvenir des 75 agents de la SNCF tués par faits de guerre.





1 11 NOV. | PARC WODLI



2 25 SEPT. | BRUXELLES



3 17 OCT. | SERRES MUNICIPALES



4 23 OCT. | PARVIS ÉGLISE ST LAURENT



5 18-19 OCT. | BALLASTIÈRE

LÉGENDES

1 **Cérémonie commémorative du 11 novembre**
Recueillement au monument aux morts.

2 **Pari réussi**
Au terme de 14 jours de marche, Christian Baucheron parti de Strasbourg le 12 septembre a rejoint la capitale Belge et récolté des fonds pour la recherche sur l'ataxie de Friedreich. Il a surtout réussi à mettre un grand coup de projecteur sur cette maladie rare dont est atteinte sa fille Sylvie.

3 **Visite-découverte**
Dans le cadre de leur projet d'école, des enfants de l'école maternelle St Laurent ont visité les serres sous la houlette de Claude Schwach, responsable de la floriculture. Au menu : plantation, compostage et découverte des deux ruches municipales qui ont particulièrement retenu l'attention des petits jardiniers en herbe.

4 **C'est moi qui l'ai fait !**
Les enfants de l'accueil de loisirs St Laurent invités par les jardiniers de la ville à la plantation d'automne des trois jardinières situées devant l'Eglise St Laurent pourront s'enorgueillir d'avoir contribué au fleurissement de la ville.

5 **Course de chiens de traîneaux**
Le public a profité en nombre d'un week-end estival pour venir encourager et admirer les mushers et leurs chiens réunis à la Ballastière par l'Amicale du Chien Nordique de Bischoheim.

6 **Son free son**
Une ouverture de la saison culturelle très poétique dans un grand cénacle de musique.

7 **Marche gourmande**
La seconde marche gourmande organisée par l'OMSAL a réuni près de 80 personnes qui ont profité d'une magnifique journée pour se balader et savourer les étapes gourmandes, notamment au Château d'Angleterre.



6 8 OCT. | SALLE DU CERCLE



7 28 OCT. | CHÂTEAU D'ANGLETERRE



2 9 SEPT. | SALLE DES FÊTES DU CHEVAL BLANC

1 25-26 OCT. | SALLE DU CERCLE



3 VACANCES D'AUTOMNE | PARC DES SPORTS



4 16 OCT. | CLÉ DE SOL

LÉGENDES

1 « 10 ans de vie là »
Les seniors ont profité des 10 ans de la Villa Arc-en-Ciel pour s'essayer à toutes sortes d'activités comme la couture, la peinture, le bricolage, le thaï-chi dans une belle ambiance conviviale.

2 Ose ce Court
Les festivaliers ont une nouvelle fois pu savourer la qualité de ce festival de court-métrage où, pendant les pauses, le public était invité à faire « son cinéma » avec des caméras mises à disposition par les partenaires.

3 Anim'Sports
C'est un rendez-vous apprécié par les jeunes qui ont envie de se défouler pendant les vacances scolaires. Deux semaines d'activités sportives encadrées par les éducateurs de la ville dans une ambiance chaleureuse.

4 Semaine du goût
Les enfants des multi-accueils des Tambourins, du Niewes et ceux des assistantes maternelles du SAF avaient rendez-vous à la Clé de Sol pour une découverte des saveurs qui en a mis plus d'un en appétit.

Un premier roman

« *Un tout petit grain de sable* ». C'est le titre du premier roman de Jean-Luc Ithié. Une aventure à laquelle il n'était pas, a priori, prédestiné.



Nicolas Tange

Né à Montauban en 1967, Jean-Luc Ithié vit à Bischheim et travaille à la Poste de Strasbourg. « *J'ai toujours aimé raconter des histoires et dessiner. Plus jeune, j'ai essayé d'écrire des bandes dessinées mais j'avais du mal à aller jusqu'au bout, à tenir la distance* » confie Jean-Luc qui a fini par délaisser ses crayons, happé par sa vie d'adulte.

Mais un jour, navré de voir sa fille de 10 ans bouder la lecture, il lui lance « *je suis sûr que si j'écrivais un bouquin, tu ne le lirais même pas...* ». Cette phrase décochée sans trop réfléchir sera pourtant à l'origine d'un pari fou : « *écrire quelque chose qui pourrait attirer son attention* ». Un véritable défi pour ce père de famille, plus scientifique que littéraire et qui ne savait pas comment écrire un livre. « *Je suis parti à l'aveuglette, sans faire de plan. J'écrivais le soir mais pas tous les jours. Un travail laborieux. Il m'a fallu 5 ans pour le rédiger, souvent traversé par le doute, apportant sans cesse des corrections. Mon premier bonheur a été de le terminer, j'étais même surpris d'être arrivé à quelque chose de cohérent* » poursuit l'écrivain en toute modestie. Et il est vrai que son intrigue tient la route, captive le lecteur qui

a hâte de connaître le dénouement. Parti avec l'idée de plaire à un jeune public, son écriture est sans fioriture et accessible au plus grand nombre.

Trouver des lecteurs

La seconde étape, et non la moindre, était de pouvoir partager cette histoire avec des lecteurs. « *J'ai hésité à le publier. Mais suite à un grave problème de santé d'une de mes proches, je me suis dit qu'il fallait aller de l'avant et j'ai contacté des éditeurs sans trop y croire. Les Editions Baudelaire ont accepté de le publier à compte d'auteur, autrement dit, il s'agit d'un investissement personnel qui, contrairement à un contrat à compte d'éditeur, ne me permet pas de bénéficier du réseau de vente et du marketing habituel pour la sortie d'un livre* » résume Jean-Luc Ithié.

Référencé chez les deux leaders de la vente de livres sur internet (Fnac et Amazon), l'ouvrage peut être commandé dans une librairie et il est en vente à Bischheim à la papeterie « *Le presse-papier* » (avenue du Général Leclerc). « *Je tiens d'ailleurs à remercier Fabienne Dahl qui en a fait la promotion auprès de ses clients et m'a permis d'en vendre* » souligne l'auteur qui l'a aussi diffusé dans son entourage et par le « *bouche à oreille* ». « *Un tout petit grain de sable* » est également en prêt à la bibliothèque de Bischheim.

Le plus important pour un auteur est d'être lu, d'entendre les critiques « *pour s'améliorer* ». Car Jean-Luc Ithié s'est pris au jeu. Écrire est devenu un plaisir, un besoin, et depuis un an, il s'est lancé dans son 2^e roman. « *Cette aventure m'a enrichi, m'a permis de faire de superbes rencontres, a changé aussi le regard de mes collègues de travail. L'idéal serait d'avoir une audience plus élargie mais on réalise vite que ce n'est pas le plus simple. Quant à ma fille, aujourd'hui en Première littéraire, elle a lu mon livre et l'a bien aimé* » conclut le romancier dans un sourire.

Un tout petit grain de sable



Dans un petit village tranquille, au cœur d'une vallée vosgienne, la disparition d'un berger sans histoire amènera l'inspecteur Louis Lacombe, fraîchement muté à la police judiciaire de Strasbourg, à mener l'enquête avec son partenaire Roger Wendling.

Aidés par leur meilleur ami, les jumeaux Chloé et Théo profitent de leurs vacances pour se mêler discrètement aux investigations.

Sur fond de secret de guerre, de trafic d'art, de bête des Vosges et de château hanté, tous ces personnages vont se retrouver embarqués dans une aventure truffée de rebondissements, qui va les emmener, au péril de leur vie, jusqu'à la plus incroyable des découvertes dans ce petit village pas si tranquille...



280 pages – Editions Baudelaire
Prix : 19,50 €

Si vous souhaitez en savoir plus ou communiquer avec l'auteur :

Site :
ithiejeanluc.wix.com/ithiejeanluc
Mail : ithie67@gmail.com
Facebook :
www.facebook.com/ithiejeanluc

Un duo à suivre !

Le 31 octobre à la Salle du Cercle, le duo franco-américain CTBAB était sur scène pour présenter son nouvel EP (album 4 titres) et nous raconter une histoire, celle d'une belle rencontre musicale.



Isabelle Durieux

Aurélien Boilleau (à g.) et Cary T. Brown (à d.) ont su faire de leurs différences une richesse et créer un style qui leur ressemble.

Tout juste revenus de leur tournée aux États-Unis et avant de repartir sur les routes de France, le bischheimois Aurélien Boilleau et son compère Cary T. Brown ont enchanté le public de la Salle du Cercle avec un concert de plus de 2h30, « *qui vous donne la pêche* » s'enthousiasmait Stéphanie, une abonnée de la Salle, ravie d'avoir découvert ces deux artistes.

Car ce concert, organisé en partenariat avec la ville de Bischheim « *pour soutenir deux artistes locaux de talent* » comme l'expliquait Julie Schertzer (programmatrice de la Salle) était offert aux abonnés de la saison. Plus de la moitié d'entre eux ont eu la curiosité de faire le déplacement et ne l'ont pas regretté car ce duo a de quoi séduire les mélomanes.

Coup de cœur musical



Nicolas Target

Cary T. Brown est américain et vient de la country. Aurélien Boilleau est français et vient du rock. Ils se sont rencontrés en Alsace en 2005 sur un plateau

d'enregistrement alors que Cary cherchait des musiciens pour son album solo. Aurélien Boilleau participe à « *The full moon files* » et immédiatement, c'est le coup de cœur musical qui se transformera en amitié « *sur la route* », lors de la tournée qui suivra la sortie de l'album de Cary.

Parallèlement, ils composent ensemble quelques chansons. Leurs voix s'accordent, se placent, se répondent et s'harmonisent naturellement. Le duo est né. Ils ne cherchent pas de nom mais accolent simplement les deux leurs que le public et les réseaux sociaux réduiront aux initiales « *CTBAB* ». Aurélien s'habille en noir, Cary en blanc. Faut-il y voir un sens ? « *Même pas. On n'a pas cherché à se créer une image. On était comme ça et cela s'est imposé au fil des concerts* » confie Aurélien. Par contre, leur musique ne doit rien au hasard. Si leurs influences musicales sont différentes et très éclectiques, une chose les rassemble : un beau texte, une belle chanson et le fait que la guitare et le chant se suffisent à eux-mêmes. « *On fait de la musique qui s'écoute* » poursuit Aurélien.

Une harmonie vocale parfaite

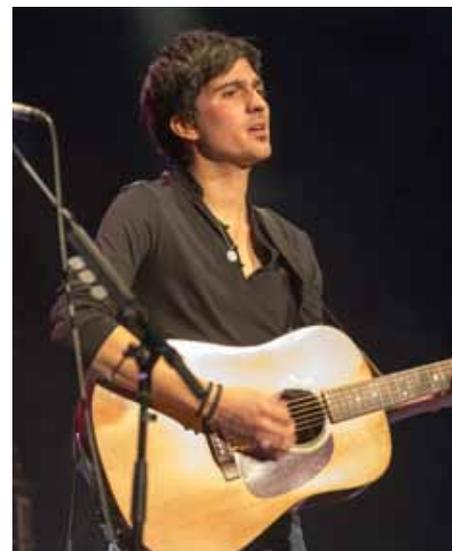
En 2012, ils sortent leur 1^{er} album « *Good Day, Bad Day* », salué par la critique, et entament une tournée. Près de 500 dates à ce jour, alternant des grandes salles et des lieux plus intimistes où le public découvre leur Urban Folk, un style bien à eux, riche de leurs deux univers et marqué par une harmonie vocale parfaite qui semble si naturelle. « *On est sûr d'avoir trouvé notre*

style mais on est loin d'en avoir fait le tour » précise Cary.

Et le public Bischheimois a pu en mesurer l'évolution car le duo leur a offert un concert exceptionnel avec une première partie où chacun a interprété ses chansons, celles qu'il composait avant que leurs destins ne se croisent. Et quand ils reviennent, ensemble sur scène, leur communion et leur complicité sont telles que l'on ne peut que se réjouir que ces deux-là se soient rencontrés. Ils nous racontent des moments de vie, parfois sombres ou plus joyeux, nous emmènent en balade avec un tel plaisir qu'on se laisse aisément porter par leurs mélodies.

Cary et Aurélien sont indépendants. Ils ont créé leur propre label. S'ils vivent aujourd'hui de leur musique, ils le doivent à leur talent mais aussi parce qu'ils enchaînent les concerts. Ils ne rêvent pas de devenir des stars mais aimeraient passer plus de temps à faire de la musique, « *être soulagés de l'intendance (organisation des concerts, communication,...)*. On veut vivre des aventures avec notre musique comme cette tournée aux États-Unis qui était un vrai challenge et nous a permis de tester nos chansons sur un public anglophone » raconte Aurélien, encore sous le charme de cette belle expérience.

Si vous n'étiez pas à ce concert et que vous aimez la bonne musique, n'hésitez pas à découvrir ces deux artistes en allant sur leur site : www.ctbab.fr, vous ne serez pas déçu !



Nicolas Target

Saison 2014/2015

La Salle du Cercle

Musique
du monde

Ciné
concert

Humour

Jeune public



05
DEC
20h30

Mountain Men 
Blues

 Zéro, l'histoire
d'un nul

C^{ie} Les Arts Pitres
à partir de 6 ans

14
JAN
15h00



23
JAN
20h30

Titoff 
"Déjà de retour"



INFOS &
BILLETTERIE 03 88 333 668

2b rue de l'Église
67800 Bischheim

www.salleducercle.fr

À la Cour des Boecklin

De décembre à janvier

COUR
des Boecklin

> LES RENDEZ-VOUS

EXPOSITIONS

Tout public – Entrée libre

Les expositions sont ouvertes au public : mardi, mercredi, et dimanche de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

EAU ET COULEUR

Albert Hartweg (aquarelle)

Du 29 novembre au 21 décembre

La nature inspire et émeut Albert Hartweg qui offre au regard ses aquarelles de paysages doux et lumineux.

EN PASSANT



Sabine Weiss (photographie)

Du 10 janvier au 8 février

Sabine Weiss promène depuis quarante-cinq ans son appareil photo à la rencontre de l'autre avec une tendresse et une inlassable curiosité. L'exposition « En passant » témoigne du regard curieux, tendre et amusé de cette grande photographe humaniste à travers le monde, entre 1949 et 1996.

À L'ÉCOUTE DE L'ART

Tout public – Entrée libre

Dimanche 14 décembre de 15h à 15h45

Visite guidée de l'exposition « Eau et couleur » (Albert Hartweg – aquarelle), avec Lucie Mosca, médiatrice culturelle.

Dimanche 25 janvier de 15h à 15h45

Visite guidée de l'exposition « En passant » (Sabine Weiss – photographie), avec Lucie Mosca, médiatrice culturelle.

ÉCRIRE, DIT-ELLE...

Pour adultes - Entrée libre sur inscription

Mardis 13 et 27 janvier de 19h à 21h30

Atelier d'écriture conçu et animé par Faly Stachak.

Et votre plume se déliera ! Plaisir d'écrire, audace de se lancer, souhait d'avancer vos nouvelles ou votre roman ? Conçu selon la composition et les souhaits du groupe, cet atelier est ouvert à tous, écriture confirmée ou débutante.

Des propositions d'écriture ludiques et progressives vous permettront de vous initier ou d'approfondir différents genres (épistolaire, autobiographie, micro-fiction, poésie...) et techniques littéraires, (art du suspense, description, dialogue...) et ce, dans le respect, le rythme de chacun avec un objectif, modestement emprunté à Marguerite Duras : « Écrire, dit-elle ! ».

LES Z'OREILLETES



Entrée libre sur inscription

Histoires pour les tout-petits de 18 à 24 mois

Mercredi 14 janvier de 10h30 à 11h15



Cour des Boecklin

17 rue Nationale - 67800 Bischheim

Tél. : 03 88 81 49 47

<http://bibliotheque.ville-bischoheim.fr>

NOUVEAUTÉ

Au top pour le bal !

Faire-part, robe et costume, salle, menu, fleurs, coiffeur, ... les préparatifs pour « le plus beau jour de leur vie » ont largement de quoi occuper les futurs mariés.

Pour vous aider à faire de ce rendez-vous important une journée parfaite, l'école municipale de danse vous propose des stages de danse dédiés à la préparation de votre mariage pour briller sur la piste de bal.

Ces cours regroupent toutes les disciplines proposées en cours collectifs (valse, tango, rock, cha cha cha, salsa). Ils se déroulent en comité restreint sous forme de stages évolutifs et au regard de vos besoins.

Dates des stages :

- 17 et 18 janvier
- 1^{er} et 2 février
- 25 et 26 avril
- 30 et 31 mai

Lieu : Parc des Sports (allée Blaise Pascal)

Horaires : les samedis de 14h à 17h et les dimanches de 9h30 à 12h30

Tarifs par couples : 57,20 €/stage

Renseignement et inscription :

Ecole municipale de danse
37, route de Bischwiller
Tél. : 03 88 20 83 82



Concert de l'Harmonie Bischheim

Mardi 16 décembre à 20h30

Ce concert de l'Harmonie Bischheim invite les mélomanes bischheimois à un programme ambitieux. Au centre du répertoire, un extrait de la Zeppelin Symphonie du compositeur autrichien Thomas Doss. L'œuvre retrace l'épopée des grands dirigeables allemands et plus particulièrement celle du Hindenburg. Construite de façon descriptive comme une musique de film, la pièce exploite tout le potentiel de timbres de l'orchestre.

L'Harmonie Bischheim proposera également une création du compositeur alsacien Sylvain Dedenon autour du thème de Noël.

L'entrée est gratuite. Un plateau permettra à chacun de donner en fonction de ses moyens. Ce plateau sera partagé avec l'Association des amis de l'orgue Roethinger de Bischheim.

Concert de l'Harmonie Bischheim
Salle Saint-Laurent (rue St Laurent).



Concert – Apéritif



Papyrus'N

Dimanche 7 décembre à 11h

Musiques de vie d'ici et d'ailleurs, musiques de voyages ... Rythmes des Balkans, mélodies klezmers, tangos, valse, fêtes tziganes, danses roumaines, sevdalinke, chants d'amour, Papyrus'N vous fait voyager de Strasbourg à Sarajevo, prendre le train de Dublin à Budapest, danser dans les bals polonais, rêver dans les prés fleuris d'Alsace, sous le soleil de Grèce, au fond des pubs irlandais...

Papyrus'N est un orchestre à géométrie variable et, comme il est d'usage dans

les pays de l'Est, cette formation joue par cœur, quels que soient le nombre de musiciens et la nature des instruments.

C'est une musique "tirée du sac", une musique chaque fois unique, destinée à égayer les fêtes, une musique de vie d'ici et d'ailleurs, une musique de rencontres, de partage.

Papyrus'N a été créé à Strasbourg en 1996 sous l'impulsion de Jean-Claude Chojcan, professeur de guitare au Conservatoire National de Région de Strasbourg, lauréat de la Fondation Alsace 2005 pour sa pédagogie innovante à travers les musiques traditionnelles d'Europe.

Concert-apéritif : salle Waldteufel de l'école municipale de musique de Bischheim – 6 rue Nationale – Entrée Libre – Plateau.

Les Hautbois de Monsieur de Rohan et l'ensemble de flûtes

« Bilitis »

Dimanche 18 janvier à 11h

Après un concert commun donné en 2013, les 2 ensembles Bilitis et Les Hautbois de Monsieur de Rohan réitèrent leur collaboration le dimanche 18 janvier. Le programme est des plus éclectiques puisque des œuvres originales du XVII^e et XVIII^e siècles (Viadana, Bach..) seront suivies de transcriptions d'œuvres du XIX^e et XX^e, réalisées pour ces ensembles. La mise en valeur des timbres méconnus du contrebasson ou de la flûte contrebasse fait de ce concert un rendez-vous attendu et incontournable.

Pour en savoir davantage, vous pouvez visiter la page facebook des « Hautbois de Monsieur de Rohan et la page web de l'ensemble Bilitis » à l'adresse suivante : www.ensemblebilitis.com



Concert Big Band Bischheim

Samedi 31 janvier à 20h30 - Dimanche 1^{er} février à 15h

Autour du saxophone

Les grands saxophonistes de jazz seront à l'honneur cette année lors du concert du Big Band Bischheim. Deux invités de marque accompagneront l'orchestre bischheimois : Pierre Meyer et Damien Schal.

Tarifs

Le samedi: plein tarif 13€, 12€ sur réservation et 11€ pour le fan club

Les réservations se font sur le site : www.big-band-bischheim.fr

Billets à retirer à la caisse du soir.

Le dimanche : plein tarif 13€, 9€ pour les étudiants et les enfants de 5 à 12 ans. Billets en vente à l'entrée de la salle.

Renseignement : Sylvain Dedenon au 06 62 19 52 93

Salle des Fêtes du Cheval Blanc
2 a, avenue de Périgueux

Solidaire avec les personnes âgées



Vous êtes sensible à leur isolement ?

Le réseau vigilance de la ville de Bischheim se préoccupe de la situation des personnes âgées sur le ban communal et développe des actions pour répondre à leurs besoins. Il a tissé un partenariat avec l'association « Les Petits Frères des Pauvres » pour aller leur rendre visite et rompre leur isolement.

Si vous avez envie de participer à une action citoyenne et solidaire, vous aussi pouvez contribuer au mieux-être de ces personnes.

Le réseau vigilance et l'association « Les Petits Frères des Pauvres » vous invitent à une rencontre/ échange pour vous

présenter leur projet pour les personnes âgées de Bischheim :

Le jeudi 22 janvier 2015 à 17h
Mairie de Bischheim
37, route de Bischwiller
Salle des mariages au rez-de-chaussée



Pour tout renseignement : vous pouvez prendre contact avec **Brigitte Klein**, responsable de l'Espace d'Accueil Seniors du Conseil Général du Bas-Rhin au 03 69 20 75 91 ou avec **Carole Zaug**, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de Bischheim au 03 88 20 83 91.

Le réseau vigilance

Le « réseau vigilance des personnes âgées de Bischheim » a pour but de repérer les personnes en situation d'isolement, de fragilité, ou de grande précarité, et d'améliorer la coordination de leur prise en charge au domicile. Il associe plusieurs partenaires : L'Espace d' Accueil Seniors du Conseil Général du Bas-Rhin, la maison de retraite « La Voûte étoilée », le Centre Communal d'Action Sociale de Bischheim, l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale du Conseil Général du Bas-Rhin, le Centre de soins Vie et Santé, l'Association Bas-Rhinoise d' Aide aux Personnes Âgées (ABRAPA), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Alsace-Moselle et une dizaine de bénévoles.

Les Petits Frères des Pauvres

L'association « Les Petits Frères des Pauvres », créée par Armand Marquiset en 1946 a pour mission d'accompagner des personnes de plus de 50 ans, souffrant de solitude, de pauvreté matérielle et de précarités multiples. Son but est de privilégier le soutien amical et les relations humaines pour vaincre l'isolement et lutter contre l'exclusion.

Informations : maintien à domicile

L'ESPAS de l'UTAMS CUS Nord du Conseil Général en partenariat avec le Centre Social Familial Victor Hugo et ses bénévoles, les communes de Bischheim et de Schiltigheim et OPUS 67, organisent une rencontre d'information gratuite sur les aides permettant un meilleur maintien à domicile.



Cette information s'adresse aux seniors ou à leurs aidants et a pour objet de les informer sur toutes les aides existantes et leur prise en charge financière.

Les aides concernent les tâches de la vie quotidienne (ménage, course, aide aux repas, aide aux déplacements...).

Cette séance sera animée par des professionnels de l'aide à domicile.

Une traduction simultanée en arabe et en

turc sera assurée par des interprètes de l'association Migration Santé.

Mardi 2 décembre de 14h30 à 16h
Lieu : Centre social et Familial Victor Hugo
4 rue Victor Hugo - Schiltigheim



Renseignements : ESPAS CUS Nord
Mme Garcia 03 69 20 75 92

Soirée des professionnels

Le 19 septembre dernier, plusieurs intervenants ont répondu à l'invitation de la mairie pour apporter aux professionnels de la ville des outils et informations utiles dans leurs activités. Internet, accessibilité des commerces aux personnes handicapées, baux commerciaux et labellisation des artisans étaient au menu de cette soirée.



Nicolas Tauger

L'union des Professionnels de Bischheim a profité de la soirée pour présenter son nouveau site internet.

Un site internet dédié aux professionnels de Bischheim

L'association UPB (Union des Professionnels de Bischheim), représentée par sa présidente Emilie Courts, a présenté le tout nouveau site internet à destination des professionnels de la ville. Son objectif : créer des liens entre les professionnels et leurs clients (www.commerce-bischheim.fr).

Des évolutions règlementaires importantes

Le coût élevé des travaux de mise en accessibilité des commerces pour l'accueil

des personnes en situation de handicap amène souvent les commerçants à les repousser (voir encadré). Brigitte Lafont, conseiller d'entreprises et commerces à la Chambre de Commerce et d'Industrie, a présenté des exemples concrets, simples et peu onéreux pour rendre accessible un commerce (sonnette à l'entrée du commerce...).

Autre nouveauté à laquelle les professionnels sont particulièrement intéressés : les changements apportés par le législateur aux baux commerciaux. Animateur économique à la Chambre des Métiers d'Alsace, Samuel Gillet a présenté les impacts économiques de ces évolutions,

notamment les nouvelles modalités de révision des loyers. La récente labellisation Reconnu Garant Environnement (voir encadré) est un atout pour les artisans qui réalisent des travaux de rénovation énergétique chez les particuliers et professionnels. Aussi, Samuel Gillet a-t-il expliqué les démarches à entreprendre pour obtenir cette labellisation.

Accessibilité des ERP (établissement recevant du public)

Au premier janvier 2015, les ERP devront répondre aux obligations de mise aux normes exigées par la loi du 11 février 2005 et être accessibles aux personnes porteuses d'un handicap qu'il soit physique, auditif, visuel, mental...

Les ERP non conformes à ces règles auront l'obligation de déposer en mairie avant le 27 septembre 2015 un AD'AP Agenda d'accessibilité programmé.

Un AD'AP est un dispositif d'exception permettant aux exploitants d'ERP de poursuivre en toute sécurité juridique

les travaux d'accessibilité au-delà du 1^{er} janvier 2015.

Le nouveau formulaire cerfa correspondant devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Il portera la référence cerfa 13824*03.

Ce document pourra être demandé en mairie auprès de Michèle Frey, chargée de mission développement économique au 03 88 180 119 ou par mail : m.frey@ville-bischheim.fr

Le label RGE

Désormais, seuls les travaux réalisés par des artisans labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) » ouvrent droit à l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et au crédit d'impôt développement durable. Jusqu'à présent, c'était la banque ayant accordé l'éco-PTZ qui assumait la responsabilité de la conformité des travaux. D'où le peu d'enthousiasme des établissements bancaires pour accorder ce type de prêt. Désormais, c'est l'entreprise qui réalise les travaux qui porte cette responsabilité : les professionnels doivent donc acquérir une qualification leur permettant d'obtenir le label RGE.

Pour plus d'information concernant la labellisation : Chambre de métiers d'Alsace 03 88 19 79 79.

Une bonne nouvelle

Le 19 septembre, l'entreprise STEF inaugurerait son site Transport Bischheim implanté rue de l'Atome. Une excellente nouvelle pour la zone d'activité Bischheim-Hoenheim.



Patrick MARQUART (directeur régional STEF), Michel GONCALVES (directeur de STEF Bischheim), Vincent DEBES (maire d'Hoenheim), Jean-Louis HOERLE (maire de Bischheim), Francis LEMOR (président de STEF), Catherine TRAUTMANN (Vice-président de la CUS), Robert HERRMANN (Président de la CUS), Stanislas LEMOR (Directeur général délégué de STEF), Hubert DRENSS (1^{er} adjoint au maire de Bischheim), Jean-Marc BRUERE (Directeur général délégué de STEF).

Nicolas Target

L'entreprise STEF en chiffres

- 15 500 collaborateurs dont 11 000 en France
- Présente dans 7 pays (Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse)
- 235 plates-formes ou entrepôts
- 2200 véhicules moteurs
- 2 250 remorques frigorifiques
- Chiffre d'affaires en 2013 : 2 633 M€

commune et des services de l'Etat pour lever les obstacles juridiques et l'engagement fort de STEF dans une démarche de Haute Qualité Environnementale ». Le bâtiment construit par l'entreprise KS Construction (située également rue de l'Atome) a été certifié NF HQE™ (normes de hautes performances environnementales) et STEF a revitalisé une zone de quatre hectares (un ancien bras mort de l'Ill qu'elle entretiendra pendant 20 ans) en compensation de l'urbanisation d'une zone humide.

Pour faciliter les déplacements sur le site et dans la zone d'activité, la rue de l'Atome a été prolongée jusqu'à la rue des Trois Maires. Le site d'environ 9 000 m² comprend un quai de transport en froid positif (+2°C/+4°C), une chambre de stockage en froid négatif (-25°C), un atelier poids-lourds et des locaux administratifs. Il a été prévu la possibilité d'une extension de 4 300 m² au cas où l'entreprise viendrait à poursuivre son développement.

Mis en service en juin dernier, le nouveau site de l'entreprise STEF, dédié à l'acheminement de produits agroalimentaires sous température dirigée, a été inauguré en présence des élus locaux. Cette nouvelle implantation a permis de pérenniser les emplois d'ores et déjà existants sur son ancien site à Ostwald (devenu obsolète) et d'en créer de nouveaux par le développement de son activité. Elle lui permet également de se rapprocher à la fois de ses principaux clients, des axes autoroutiers et du centre de Strasbourg pour ses livraisons urbaines avec, à la clé, une diminution de 125 800 km par an soit une réduction de 150 tonnes des émissions de CO₂.

Garantir l'accessibilité du site

Aussi, l'accessibilité de la zone, à savoir le maintien de l'accès depuis l'autoroute à la zone d'activité au niveau de la sortie de Reichstett, était une condition sine qua non à l'arrivée de l'entreprise. Le maire Jean-Louis Hoerlé et Richard Sauer, président de l'association Actipôle représentant les entreprises de la zone, sont intervenus à plusieurs reprises auprès de la Communauté Urbaine de Strasbourg et du Conseil Général pour que cette accessibilité soit maintenue malgré les

pressions fortes de communes voisines. « L'arrivée de STEF étant un gage de pérennité de la zone d'activité dans son ensemble » précisait le maire de Bischheim qui s'est réjoui de cette implantation après des années de procédures.

Engagement environnemental

Car il a fallu permettre la constructibilité du site situé en zone humide. A ce sujet, Hubert Drenss, 1^{er} adjoint au maire, a salué « le travail collectif du service de développement économique de la CUS, de la



Nicolas Target

Pour une intégration professionnelle

L'entreprise adaptée a fêté son 25^e anniversaire et a changé de nom et de logo pour devenir ASEA « *Adapei Service Entreprise Adaptée* ». Un anniversaire fêté le 10 octobre dans l'un des deux sites de production de l'Adapei du Bas-Rhin : l'atelier JeuSer de la zone d'activité de Bischheim-Hoenheim.



Nicolas Target

L'atelier JeuSer a permis à ses salariés de développer de nouvelles compétences comme ici, où ils travaillent sur des panneaux solaires destinés à des camping-cars.

Qu'est-ce que l'entreprise adaptée ?

L'entreprise adaptée est un service créé en 1989 par l'Adapei du Bas-Rhin qui a pour mission de promouvoir l'intégration professionnelle de salariés reconnus travailleurs handicapés en milieu ordinaire. Devenue ASEA, ce changement de nom s'accompagne d'une démarche d'amélioration de la production et de la recherche de nouveaux clients.

L'ASEA est constituée de trois pôles d'activités : la sous-traitance, la mise à disposition de personnel en entreprise et l'entretien des espaces verts. L'objectif est d'être une passerelle vers l'entreprise classique dans la perspective d'une intégration pérenne. Car comme le

précisait Roland Hirlé, président de l'Adapei « *l'entreprise adaptée doit permettre aux personnes handicapées de devenir acteurs de leur propre vie autant que faire se peut. Et depuis un quart de siècle, l'Adapei s'est battue pour faire sortir ces travailleurs des ESAT (établissements et services d'aide par le travail) quand cela était possible, contribuant ainsi à faire évoluer les mentalités* ». « *Un pari audacieux* » reconnaissait le député André Schneider mais qui « *a apporté un vrai changement dans le regard porté sur ces personnes tout en leur offrant une meilleure vie par la voie de l'intégration* ».

L'atelier JeuSer

Créé en 1980, l'atelier JeuSer a été repris en juillet 2011 par l'Adapei du Bas-Rhin qui, après de forts investissements, l'a transformé et lui a ouvert de nouvelles perspectives. Cet atelier employait des travailleurs handicapés mais fonctionnait en vase clos et peinait à trouver de nouveaux marchés. Aujourd'hui son offre de services s'est étoffée et son personnel peut envisager une plus grande mobilité.

JeuSer compte actuellement une vingtaine de personnes en ateliers et huit dans les équipes espaces verts. Des partenariats ont été développés avec des entreprises comme Stabilo, Alden, PLV+ ou Rivetoile. Depuis 2011, des actions renforcées ont été menées en matière de formation et de mobilité professionnelle pour augmenter les compétences des salariés. Et en 3 ans, sur l'ensemble des salariés de JeuSer, 4 ont bénéficié d'une mise à disposition auprès d'une entreprise cliente de l'Adapei. L'un d'eux a été embauché par l'entreprise STEF de Reichstett. Le contrat de mise à disposition permet, en effet, au salarié de faire ses premiers pas dans une entreprise classique. À l'issue du contrat, il pourra soit être embauché soit revenir à l'ASEA.

En formant les personnes handicapées pour les préparer à intégrer une entreprise classique, l'Adapei aide aussi ces entreprises à remplir leur obligation d'emploi des travailleurs handicapés qui, ne l'oublions pas, est de 6% des effectifs depuis la loi Handicap de 2005.

L'ADAPEI

L'Adapei du Bas-Rhin est une Association de Parents et Amis de Personnes handicapées mentales créée en 1957. Sa mission est reconnue d'utilité publique depuis 1987. Elle regroupe à ce jour quelque 500 adhérents et accueille plus de 1000 personnes handicapées mentales. Elle a pour but de réaliser l'intégration sociale et professionnelle la plus complète des personnes qu'elle accueille et accompagne.



Le cartonnage n'est plus une activité prépondérante dans l'atelier JeuSer.

Nicolas Target

Le Royal Gold

Le Royal Gold a ouvert ses portes le 2 juin au 57, route de Bischwiller, en lieu et place de l'ancien traiteur. Un restaurant qui propose des spécialités turques, des tartes flambées, des pizzas et des salades à prix attractifs.

Ali Efeer n'est pas un inconnu à Bischheim où il a ouvert en 2011 le magasin de vêtements « *Extrême Fashion* » aujourd'hui géré par son frère. « *Je voulais depuis longtemps avoir un restaurant fondé sur trois critères : la qualité, la propreté et des prix attractifs* » confie le restaurateur qui a, dans un premier temps, totalement rénové le local (très dégradé après 5 ans de fermeture) pour accueillir ses clients dans une déco à la fois moderne et sobre. « *Je n'ai gardé que la façade, assez emblématique de ce bâtiment* » confie le propriétaire.

Le Royal Gold dispose de quelques tables en terrasse mais surtout d'une grande salle de 127 m² pouvant accueillir 40 couverts. Ouvert tous les jours, le gérant reconnaît « *avoir cassés les prix sans rogner sur la qualité avec par exemple du pain ou des pâtes préparés sur place. Je mise sur la quantité*

avec des produits à consommer sur place, à emporter ou livrer gratuitement ». La carte est étoffée allant de la salade aux pizzas en passant par des sandwiches variés, des brochettes, côtelettes et des tartes flambées. Les clients ont vite repéré l'adresse. « *On a une clientèle très familiale. Je ne pensais pas que l'on démarrerait aussi fort. L'objectif est de la fidéliser et de conserver ce bon niveau de vente* » conclut Ali Efeer.



Le gérant Ali Efeer (à d.), sa serveuse Aurélie Ohlmann et les deux cuisiniers (Mehmet Menekseli, Mustafa Aksin) du Royal Gold.

Nicolas Target

Royal Gold

57 route de Bischwiller

Tél. : 03 88 47 94 75

Ouvert tous les jours de 11h à minuit.

Jeuxvideo.fr

Le magasin « *Jeuxvideo.fr* » a ouvert en mars dans la zone d'activité de Bischheim-Hoenheim. Comme son nom l'indique, il vous propose des jeux vidéo, neufs et d'occasion, mais pas seulement. Peluches, jouets, articles dérivés, téléphone, tablette... à la vente et à l'achat, pour tous les âges et de tous les temps.



Achat, vente, conseil,... Joachim Laissoub et Loïc Gardon vous attendent à Jeuxvideo.fr

Nicolas Target

Site d'information à l'origine, Jeuxvideo.fr est aujourd'hui un groupe disposant d'une 40^e de boutiques en France. Loïc Gardon et Joachim Laissoub, co-gérants du magasin bischheimois, ne sont pas franchisés mais ont acheté une licence pour être référencé sur le site du

restés à Super Mario ou Tétris n'ont plus à se cacher, c'est tendance !

Le magasin propose donc des consoles, des jeux vidéo neufs et d'occasion pour tous les âges, mais aussi les produits dérivés (goodies) de ces jeux ou de dessins animés (peluches, figurines, sacs, tee-

shirts,...) allant de Hello Kitty à Call of Duty.

Leur magasin fait le bonheur des joueurs d'hier et d'aujourd'hui. « *Nous sommes tous deux des fans de retro gaming, ces jeux anciens qui reviennent à la mode car la nostalgie est partout, même dans les jeux vidéo* » confie Joachim. Eh oui !

Ceux qui en sont

« *On essaie d'avoir des produits pour toute la famille avec une gamme de prix assez large pour des petits ou gros cadeaux* » poursuit Loïc.

Jeuxvideo.fr rachète également cette gamme de produits au particulier (payé en cash ou en bon d'achat) et compte déjà de nombreux fidèles. Les deux gérants entendent bien développer leur offre en proposant dans les mois à venir des bornes d'arcade (meubles avec jeux vidéo) et se lancer dans les armes à air comprimé pour les fans de l'Airsoft.

Jeuxvideo.fr

28 avenue de l'Énergie (ZA Bischheim/Hoenheim) 67 800 Bischheim

Tél. : 03 88 97 86 40

Horaires : le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 19h et le samedi de 10h à 18h.

Site : www.jeux-video-espacevintage-strasbourg.com.

Portes ouvertes

Du 6 au 12 octobre, l'Union des Professionnels de Bischheim mettait en avant la convivialité en organisant la semaine du commerce de proximité. Point d'orgue de cette animation, la journée portes ouvertes du dimanche 12 octobre où les commerçants et artisans accueillaient le public pour parler de leur métier et de leur savoir-faire.



Nicolas Tager

Marché de Noël

Dimanche 7 novembre de 11h à 17h



L'Union des professionnels de Bischheim organise son marché de Noël dans la Cour de l'Hôtel de ville. Commerçants et artisans de la ville vous proposeront leurs produits et vous invitent à venir vous restaurer et à partager entre amis ou en famille un délicieux vin chaud comme le veut la tradition.

Au programme :

- Vente de sapins, de décorations florales de Noël, de gourmandises et d'idées cadeaux,
- Crèche vivante et animation musicale
- Tombola : deux corbeilles garnies à gagner à 15h et à 17h
- Commerçants solidaires : une collecte de jouets est organisée au profit de l'association Carijou.
- Petite restauration, bière de Noël, vin chaud, potage

Trophée de l'environnement

La concession Mercedes de Paul Kroely Automobiles basée au pôle automobile de Bischheim s'est vu décerner le prix de la filière « huiles usagées » lors des Trophées de l'environnement.

Le 16 septembre à Paris, se déroulait la cérémonie de remise des Trophées de l'environnement organisée par Auto Infos, en partenariat avec la société Autoeco, spécialisée dans la traçabilité des données de collectes de déchets automobiles.

Cette soirée, qui réunit la majeure partie des grands acteurs de l'automobile, a pour but de récompenser des réparateurs pour leur gestion des déchets avec des prix dans différentes catégories comme les pneus, les batteries, les pare-chocs, les filtres à huile et les huiles usagées, filière dans laquelle le garage Mercedes de Bischheim a reçu le Trophée de l'environnement.



Paul Kroely (3^e à partir de la g.) a reçu le Trophée de l'environnement de la filière « huiles usagées » pour la concession Mercedes de son groupe.

Document remis

ANCIENS SCOUTS ET GUIDES DE BISCHHEIM

Rencontre culturelle

Les anciens scouts de Bischheim réunis avec leurs amis et conjoints se sont offert cette année, une passionnante sortie culturelle au Centre de recherche en glyptographie de Colmar qu'ils ont eu envie de faire partager.



Document remis

Une passionnante sortie culturelle pour les anciens scouts et leurs amis.

Strasbourg à qui l'on doit la construction des cathédrales européennes. Autres intérêts du chercheur : recenser les outils, instruments de mesure (compas, équerre, règle...) utilisés à l'époque et la manière de transporter ces pierres depuis la carrière jusqu'au pied de l'édifice à construire.

Le groupe de scouts et d'amis a été enchanté par la découverte de ce métier d'art, il est vrai raconté par un passionné qui ne leur a livré qu'une infime partie de ses connaissances. Une initiation à la glyptographie qui les a fortement marqués et à laquelle ils penseront dorénavant en visitant une église ou un château. Et pourquoi pas lors de leur prochaine sortie à l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg où la cathédrale sera sans aucun doute au cœur de leurs nouvelles découvertes.

Sous la houlette de Claude Oberlin, directeur du Centre et chercheur, ils ont découvert la glyptographie, à savoir l'étude des signes gravés dans la pierre des monastères, églises, cathédrales ou des châteaux. Des marques lapidaires des constructeurs de ces édifices.

C'est en peignant un tableau sur le toit de la Collégiale St Martin de Colmar que Claude Oberlin a découvert une pierre gravée. Depuis, après avoir parcouru l'Europe et consacré 9 ans de recherche à ce sujet, il est parvenu à une érudition reconnue par l'ensemble des grands spécialistes

mondiaux et a même organisé avec son épouse, un colloque international à Colmar cette année.

Il s'est constitué une base de données de 9000 signes gravés en creux ou en relief, en a reproduit environ 350, dont certains sont exposés au Centre. Ses recherches l'ont conduit à s'intéresser également à la vie de famille des maîtres tailleurs de pierres, aux compagnons et aux tâcherons qui faisaient ce métier. Ces hommes de l'art maîtrisaient parfaitement la manière de tracer, de tailler et de transformer la pierre. Il existait quatre grandes loges : Cologne, Berne, Vienne et



Reproduction d'un signe gravé dans la pierre d'un édifice.

Document remis

AMICALE DE LA CLASSE 1935-1955

Escapade en Suisse

Du 10 au 14 septembre, une douzaine de personnes de la classe 1935 s'est offert une petite escapade en Suisse.

Après la découverte des trésors du Périgord l'année dernière, les amis de la classe 1935 ont posé leurs valises à Martigny la Romaine pour de belles découvertes. A commencer par le château Chillon édifié sur l'îlot rocheux du lac Léman qui constituait à la fois une protection naturelle et un emplacement stratégique du passage entre le nord et le sud de l'Europe.

Puis de Montreux, ils se installés dans un train à crémaillère pour se rendre aux Rochers de Naye (2045 m) où les attendait la traditionnelle fondue au fromage dans le

jardin alpin et le parc aux marmottes.

Un autre train, celui du Golden Pass les conduisit entre le lac Léman et l'Oberland bernois, pour effectuer l'une des traversées les plus spectaculaires de la Suisse à travers tunnels, torrents et villages vaudois pour arriver à Gstaad, la mondaine. La visite du musée de la vigne et du vin au château d'Aigle restera gravée dans les mémoires.

Des visites guidées de Lausanne, cité avenante, de Genève la séductrice, clôturèrent ce circuit et cette nouvelle rencontre de la classe 1935 qui s'est d'ores déjà donnée rendez-vous pour une prochaine escapade.



Document remis

19^e Fête des cultures

Samedi 24 et dimanche 25 janvier



J. Dornier

Au programme

Vendredi 23 janvier

Exposition photos « *A fleur de peau* » de Myriam Wetzstein et textes de Virgile Kiffel
Restaurant le Divanoo (route de Bischwiller)
Vernissage à 18h30

Samedi 24 janvier

Entrée libre

- 19h30 : projection du film « *Le nouveau est-il une bonne nouvelle ?* » de Christian Gaudare.

« *Des lycéens handicapés apprennent une nouvelle renversante : leur établissement va accueillir un nouvel élève... A travers les questions qu'ils se posent, ils mènent une réflexion sur la différence et le regard de l'autre. Sur un ton parfois provocateur, ils proposent une approche décomplexée du handicap. Les lycéens expliquent leur démarche et leur motivation* »

La projection sera suivie d'un débat en présence du réalisateur Christian Gaudare et d'une lecture de textes de Virgile Kiffel en partenariat avec le Théâtre du Potimarron.

- Buffet soupes du monde

Les personnes sont invitées à apporter une soupe.

Dimanche 29 janvier

Entrée libre avec tombola

- 10h30 : table ronde

L'association PasSages a 20 ans. Elle porte depuis 1995 à Bischheim et au-delà quelques valeurs fondatrices : l'éducation à la citoyenneté et au respect des enfants

et des jeunes, le dialogue interculturel et inter-religieux, la participation des habitant(es) sans distinction à la vie de la cité. Mais ces valeurs sont mises à mal dans un contexte général de repli identitaire, de crise sociale et économique et de désaffection des citoyens. Faut-il tomber dans le fatalisme ? Quelles sont les forces de l'innovation, des pratiques alternatives à l'oeuvre ici et dans le monde ? Comment accompagner les citoyens au changement pour une société de la sobriété et du dialogue démocratique ? Comment concilier réflexion et action ?

Avec Geneviève Ancel, coordinatrice de Dialogues en Humanité, Elisabeth Regnault, professeure en sciences de l'éducation et Richard Sancho Andreo, président de l'association PasSages

- Repas

12€ sur réservation

Merci de réserver vos repas au 03.88.62.57.50 ou 03.88.81.14.08 ou par mail : pas.sages@laposte.net

- Spectacles de 14h à 17h30

Danses, conte, musiques

Stands des associations avec vente de produits artisanaux du monde

Petite restauration, buvette et pâtisseries

Salle des Fêtes du Cheval Blanc (2, avenue de Périgueux à Bischheim)

Associations partenaires : Collectif Judéo Arabe et citoyens pour la paix, Europe Cameroun Solidarité, Un seul Monde Alsace, CIMADE, Centre Culturel Ibérique, CCFD, ALSACE BIELORUSSIE, aide aux

Solidarité avec le Togo

Mardi 2 décembre - Entrée libre

Salle des fêtes du Cheval Blanc

L'association PasSages et l'association Un Seul Monde-Alsace organisent avec la collaboration de la communauté Evangélique d'Action Apostolique (CEVAA) une soirée de solidarité avec le Togo.

Au cœur de cette soirée : la santé avec un documentaire sur l'hôpital Bethesda qui dessert une population de 90 000 habitants, répartie en 150 villages. Construit dans les années 1970 par une organisation allemande, il est géré aujourd'hui par l'Eglise Evangélique presbytérienne du Togo. L'appareillage du laboratoire datant de la création de l'hôpital, ce documentaire nous montre à quel point il est urgent de le renouveler en grande partie.

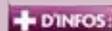
Au programme

- 19h : Apéritif accueil

- 19h30 : Animation musicale

- 20h : Projection du film documentaire de Patrick et Christiane Maciejewski sur l'hôpital Bethesda d'Agou Nyogbo au Togo

- 20h15 : Information sur la propagation du virus Ebola en Afrique occidentale avec un médecin spécialisé dans les maladies infectieuses et tropicales.



Richard Sancho Andreo au 06 89 86 19 12 ou par mail : pas.sages@laposte.net

victimes de Tchernobyl, Centre social et familial Victor Hugo, Association entre Ici et Mada, Beonema-Europe Afrique, AME, Mvet'Art, Artisans du monde, Association culturelle des afghans de Strasbourg, le Théâtre du Potimarron, PLAN.



Association PasSages

13, rue Oberlin 67800 Bischheim

pas.sages@laposte.net

<http://passagesenaction.canal.blog.com>

ASSOCIATION-LIVRES

L'art de conter

Jour après jour, décembre nous emmène vers une nouvelle année. Pour terminer celle-ci en douceur, les conteuses bénévoles de l'Association-Livres vous propose un voyage dans un univers parallèle où l'in vraisemblable et le surnaturel enrichissent le monde réel.



Les conteuses de l'association-Livres vous donnent rendez-vous le 17 décembre.

Document remis

Le temps d'un spectacle, enfants et parents partiront à la découverte de mondes fabuleux remplis de sons et de couleurs venus d'ailleurs.

Rendez-vous le mercredi 17 décembre à 15h30 pour les plus jeunes, à 19h pour les familles

Salle du Cheval Blanc rue Principale à Schiltigheim

Renseignements à la bibliothèque de l'Association-Livres au 03 88 837 847

Pour les vacances de Noël, la bibliothèque de l'Association-Livres vous propose également deux ateliers de bricolages

les lundis 22 et mardi 23 décembre, en compagnie de Myriam Fourmann, artiste plasticienne.



Renseignements et inscription :
Bibliothèque de l'Association-Livres
4, rue Victor Hugo - 67300 Schiltigheim
Tél. 03 88 837 847
Mail: assolivres@yahoo.fr

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 18h30
Mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h

OMSAL

Réveillon

Mercredi 31 décembre à 19h45
Salle des fêtes du Cheval Blanc



Zoussane Kilian

L'Office Municipal des Sports, Arts et Loisirs organise son réveillon du Jour de l'An

le 31 décembre. Au programme : 3 buffets (entrée, plat principal et dessert), animation musicale par l'orchestre « Trio Slowmen » et cotillons. Tarif : 68€ (boissons non comprises)
Réservation et paiement souhaité au plus tard le 15 décembre



Suzanne Kurz
67 Avenue de Périgueux
Tél. : 03 88 81 18 80 ou 06 77 40 19 39
Mail : omsal@orange.fr
Site : www.omsal.fr
La troupe de théâtre de Bischheim se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Merci aux généreux donateurs

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bischheim avec l'EFS Alsace remercie les nombreux donateurs de sang bénévoles qui, en 2014, ont donné avec générosité un peu de leur sang pour venir en aide aux malades. Nous vous présentons nos meilleurs Vœux pour 2015 et vous souhaitons de bonnes Fêtes de fin d'année.

Dates des collectes à Bischheim en 2015

Les lundis de 17h à 20h: 12 janvier - 13 avril - 15 juin - 7 septembre et 16 novembre.
Une collation est offerte aux donateurs.
A la salle des Fêtes du Cheval Blanc
2a avenue de Périgueux à Bischheim.



Pigood

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Vivre Bischheim autrement »

La solidarité au quotidien

Depuis plusieurs années, le chômage creuse les inégalités et la précarité concerne de plus en plus de personnes. Les associations, la Croix Rouge, les Restos du Coeur, le Secours Populaire, Caritas, l'épicerie sociale et beaucoup de partenaires apportent leurs contributions pour alléger les difficultés. La solidarité familiale et des amis, des voisins aident aussi à passer les caps difficiles. Notre société a besoin de ces relais de soutien, d'entraide et de solidarité. Une Ville se doit d'être exemplaire dans ce domaine et favoriser toutes ces initiatives. Elle doit aussi donner l'exemple et tout mettre en œuvre pour que les associations aient les moyens de remplir pleinement leurs missions. La Ville de Bischheim doit faire plus et mieux.

Des choix budgétaires

Une ville comme une famille, comme une association, comme une entreprise établit ses dépenses en fonction de leur utilité et de leur coût. L'utilité pour une ville est aussi en rapport avec le service rendu. De plus en plus l'État, les communes, les départements sont tenus à cette exigence et à cette transparence. Les citoyens-habitants ont marre d'être pris pour des tirelires ou des bulletins de vote. A Bischheim, l'endettement de la Ville réduit énormément les possibilités d'investissements et interroge les dépenses et les projets inutiles. Par exemple quand la Ville a engagé une pseudo consultation sur l'avenir du sapin Vert (magasin Wagner), elle l'avait déjà acheté. C'est le type même de

projet inutile et le procédé est à bannir. Nous appelons à la responsabilité collective et à une vraie considération des habitants. Les élu-es se doivent de donner l'exemple !

Groupe des élu(e)s PS-EELV « Vivre Bischheim autrement » Richard SANCHO ANDREO, Zoubida NAILI, Gérard SCHANN, Annie ROMILLY, Gérard SCHIMMER.



Permanences des élu-es sur rendez-vous : Tél. 06 89 86 19 12

Information, agenda, communication :
info@vivrebischheimautrement.com
www.vivrebischheimautrement.com

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Les pieds sur terre et la tête aussi ! »

Avançons !

Chers(es) habitants(es) de Bischheim,

En tant qu'opposition constructive, nous proposons au conseil municipal plusieurs réflexions :

- Ne serait-il pas nécessaire de mutualiser les clubs sportifs afin de gérer aux mieux les moyens matériels

et financiers mis à leur disposition.

- De nommer des responsables de quartier afin de remonter les questions et remarques des habitants.

Groupe des élu(e)s « Les pieds sur terre et la tête aussi ! » Christèle LAFORÊT, Ernest KONRATH.



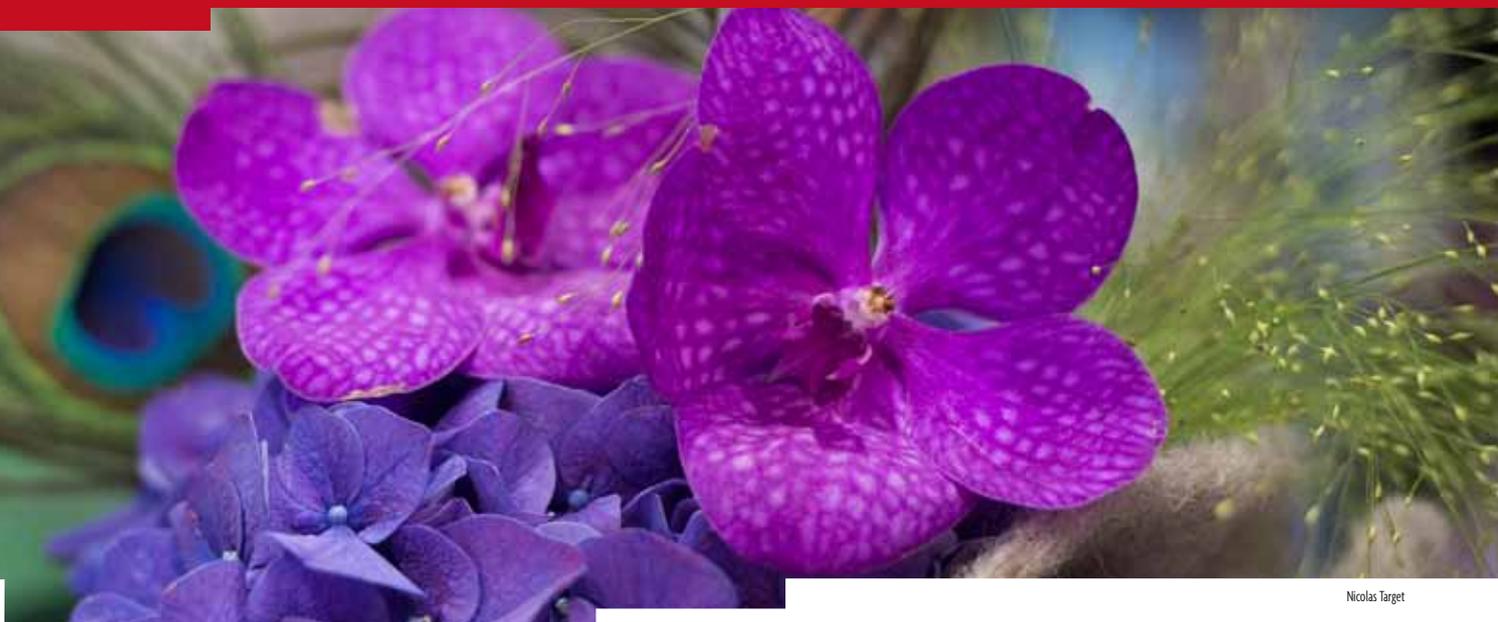
Permanences des élus sur rendez-vous :
 Tél. 06 09 54 76 48

lespiedssurterreetlateteaussi.url.ph

facebook.com/pages/Les-pieds-sur-terre-et-la-tete-aussi/



Nicolas Target



Nicolas Target

Mariages

Les époux et date du mariage

| | |
|---|------------|
| BOULIN Fabrice, Alexandre, | 06/09/2014 |
| BLES François-Jérôme, Benjamin | 06/09/2014 |
| KILINÇ Serdar, VISEUR Cigdem | 06/09/2014 |
| MEHHOUTI Adam, BOUKARI Leila | 06/09/2014 |
| PIRÇI Kujtim, LAHU Sadete | 06/09/2014 |
| KOÇOĞLU Yakup, BAYRAM Zehra | 12/09/2014 |
| BUCHER Sébastien Claude, | |
| LACOUCHIE Marine Anne Lucille | 19/09/2014 |
| FRIEDERICH Eric Jean-Pierre, LINCK Audrey, Agnès | 20/09/2014 |
| HRUSTIC Mirza, DE ALMEIDA Mélanie Caroline | 20/09/2014 |
| NAIT CHABANE Said, BELAZRI Fatima | 18/10/2014 |
| NAOUSSI TCHOUTEJIM Eric, SCHEVIN Claire Dominique | 18/10/2014 |
| BENETAS Lucien, | |
| RAHARIMALALA Vololonjanahary Anicette | 31/10/2014 |

Naissances

Nom(s), prénom(s) et date de naissance

| | | |
|----------------------------|----------------------------|------------|
| AKIN | Eymen | 03/09/2014 |
| ERB | Nathan Patrick | 03/09/2014 |
| ARNOUX | Aïsha | 04/09/2014 |
| MANIGLIER | Benoît Charles Jacques | 05/09/2014 |
| IURILLI | Lorenzo Michele André | 05/09/2014 |
| GRENU CARTIER | Mackenzie Pascaline Audrey | 05/09/2014 |
| PANIEL | Romain Nicolas Gaël | 06/09/2014 |
| FACCHI | Zoé | 06/09/2014 |
| CHIEHB | Djamel Eddine | 09/09/2014 |
| ZOUHAIRI | Aya | 09/09/2014 |
| CHIEHB | Wissam | 09/09/2014 |
| FERNANDES TRINDADE CALÇADA | Rodrigo Luis | 10/09/2014 |
| EL YASSINI | Emeline Nour | 12/09/2014 |
| ABAEVA | Ayoub | 13/09/2014 |
| KOUASSI | Elisabeth Francine Affoué | 13/09/2014 |
| MENEKSELI | Lorine Naz | 17/09/2014 |
| HENRIQUES | Ondine Marie Denise | 18/09/2014 |
| LARBI | Ilyes | 19/09/2014 |
| CAMBA HEITZ | Tiago Luis Alain | 21/09/2014 |
| GIROLT | Quentin André Paul | 21/09/2014 |
| NOEL | Jade Aurore Doris | 21/09/2014 |
| QUIRI | Olivia Veronika | 22/09/2014 |
| RICONO | Gunji | 24/09/2014 |
| ZAEPFFEL | Chloé | 24/09/2014 |
| MBARUSHIMANA | Abdoul-Razzaq Sheja | 25/09/2014 |
| KEMPF | Shayna Yasemin | 27/09/2014 |
| IDIEVA | Daoud | 29/09/2014 |

Septembre à octobre

| | | |
|---------------|------------------------|------------|
| BALCI | Loren Aykiz | 30/09/2014 |
| LEMNAWAR | Aymen | 01/10/2014 |
| ATAY | Kobanê-Huseyin | 04/10/2014 |
| DOSSOU | Yanis Timothé Elom | 07/10/2014 |
| OHSSAINI | Safaa | 08/10/2014 |
| LOMBARD | Louise Jade | 08/10/2014 |
| OSWALD | Emma Manuela | 13/10/2014 |
| EL ALLALI | Soukeyna | 14/10/2014 |
| KEBIRI | Yamina Zohra | 14/10/2014 |
| SAVE | Joana | 16/10/2014 |
| KAHN | Léa | 17/10/2014 |
| AKTAS | Ibrahim | 18/10/2014 |
| UFFLER | Nathan | 20/10/2014 |
| WACK | Lindsey Nathalie Marie | 21/10/2014 |
| NDIAYE | Oumar Youssouf | 22/10/2014 |
| CLAUDON | Ulysse Philippe | 22/10/2014 |
| KUKONIN | Alexandre | 23/10/2014 |
| STURTZER | Amélia Michèle | 23/10/2014 |
| SIMEON | Harmony Osamwentin | 24/10/2014 |
| ZEMRAG | Bassma | 25/10/2014 |
| EUVRARD SAUER | Titouan | 30/10/2014 |

Décès

Août à octobre

Nom(s), prénom(s), âge et date de décès

| | | |
|---|--------|------------|
| STAUT veuve SCHOEPFF Simone, Alice | 81 ans | 25/08/2014 |
| CASTELLO veuve VOGT Paulette Raymonde | 74 ans | 25/08/2014 |
| FISCHBACH Solange, Jacqueline | 85 ans | 29/08/2014 |
| ANDRE veuve DOUCIN Jeanne, Aline | 83 ans | 31/08/2014 |
| JUND épouse LE MENER | | |
| Sylviane, Maryvonne, Georgette | 65 ans | 05/09/2014 |
| MOSSER épouse KLEIN Christiane, Hélène, Eugénie | 71 ans | 09/09/2014 |
| GRABENZEH Marcel, Lucien | 79 ans | 21/09/2014 |
| STROHM veuve MEUNIER Emma | 99 ans | 22/09/2014 |
| LEISTENSCHNEIDER Regina, Anna, Maria | 87 ans | 29/09/2014 |
| SEILER épouse LAMY Anne, Louise | 79 ans | 06/10/2014 |
| DERSCH Liliane, Simone | 76 ans | 07/10/2014 |
| BANDA-BAFIOT Gaston | 80 ans | 10/10/2014 |
| MENTZLER veuve FELS Marthe, Joséphine | 95 ans | 20/10/2014 |
| WERNER veuve CHRISTMANN | | |
| Lydia, Germaine, Marguerite | 89 ans | 21/10/2014 |
| FARESS Lahbib | 74 ans | 22/10/2014 |
| FRITSCH veuve SCHAEFFER Marie, Augustine | 83 ans | 22/10/2014 |
| WOLF Jérémy, Guy, Jean-Pierre | 26 ans | 22/10/2014 |
| PARENT épouse BENOIST | | |
| Claudette, Emilienne, Suzanne | 86 ans | 25/10/2014 |

>> Novembre

DU SAMEDI 29 NOVEMBRE AU DIMANCHE 21 DÉCEMBRE



EXPOSITION « EAU ET COULEUR » (Albert Hartweg, aquarelle) - Cour des Boecklin - mardi, mercredi, dimanche de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

DIMANCHE 30

FÊTE DE LA PAROISSE PROTESTANTE Culte à l'église Notre Seigneur Jésus-Christ - 10h - Repas à la salle du Cercle - Renseignements : 03 88 33 00 42

>> Décembre

LUNDI 1ER

FÊTE DE LA PAROISSE PROTESTANTE « Rencontres et retrouvailles » avec la participation du Jardin d'Enfants - 14h Renseignements : 03 88 33 00 42 - Salle du Cercle

MARDI 2

SOIRÉE SOLIDARITÉ AVEC LE TOGO organisée par l'association PasSages - 19h Salle des Fêtes du Cheval Blanc

VENDREDI 5

CONCERT « MOUNTAIN MEN » Musique du Monde - Blues - Salle du Cercle - 20h30

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

DIMANCHE 7



MARCHÉ DE NOËL organisé par l'Union des professionnels de Bischheim - Cour de l'Hôtel de Ville - 11h à 17h

CONCERT DE L'ENSEMBLE POPYROS'N dirigé par Jean-Claude Chojcan, Musique

et Chants d'Europe Centrale et des Balkans - École municipale de musique - Salle Waldteufel - 11h

DIMANCHE 14

OUVERTURE DES MAGASINS de 14h à 18h

LUNDI 15

CONSEIL MUNICIPAL Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 18h

MARDI 16



CONCERT DE NOËL organisé par l'Harmonie de Bischheim et l'Association des Amis de l'Orgue Roethinger - Salle St Laurent - entrée libre - plateau - 20h30

DIMANCHE 21

OUVERTURE DES MAGASINS de 14h à 18h

MERCREDI 31

RÉVEILLON organisé par l'OMSAL renseignements : Tél. 03 88 81 18 80 Salle des fêtes du Cheval Blanc - 19h45

>> Janvier

DIMANCHE 11



COURSE INDOOR DE ROLLER organisée par l'association Speed Skating de Bischheim - Parc des Sports

DU 10 JANVIER AU 8 FÉVRIER

EXPOSITION « EN PASSANT » (Sabine Weiss, photographie) - Cour des Boecklin - mardi, mercredi, dimanche de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

LUNDI 12

COLLECTE DE SANG organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang - Salle des fêtes du Cheval Blanc de 17h à 20h

MERCREDI 14

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « ZÉRO, HISTOIRE D'UN NUL » par la Cie Les Arts Pitres - à partir de 6 ans - Salle du Cercle - 15h

DIMANCHE 18



VISITE-CONFÉRENCE « LA SYNAGOGUE DE BISCHHEIM » avec Jean-François Kovar - rendez-vous devant l'entrée de la Synagogue - 16h

CONCERT DE L'ENSEMBLE DE FLÛTES « BILITIS » ET « LES HAUTOYS DE M. DE ROHAN » École municipale de musique - Salle Waldteufel - 11h

JEUDI 22

RENCONTRE/ECHANGE organisé par le réseau vigilance et les Petits Frères des pauvres - Salle des mariages de la mairie 17h

VENDREDI 23

SPECTACLE TITOFF « 15 ANS DE SCÈNE » Humour - Salle du Cercle - 20h30

SAMEDI 24

FÊTE DES CULTURES organisée par l'Association PasSages - Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 19h30

CONCOURS ANNUEL D'AGILITY organisé par le Club Canin - Parc des Sports

DIMANCHE 25

FÊTE DES CULTURES organisée par l'Association PasSages - Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 10h30 à 17h30



CONCOURS ANNUEL D'AGILITY organisé par le Club Canin - Parc des Sports

Concert JAZZ 2015

BIG BAND BISCHHEIM

Chant

Pierre
MEYER

Damien
SCHAHL



samedi 31 janvier à 20h30
dimanche 1 février à 15h

Salle des fêtes du Cheval Blanc
2a, avenue de Périgueux 67800 BISCHHEIM

Réservation des places pour le samedi uniquement sur notre site internet:
www.big-band-bischheim.fr - Vente des billets avant le concert